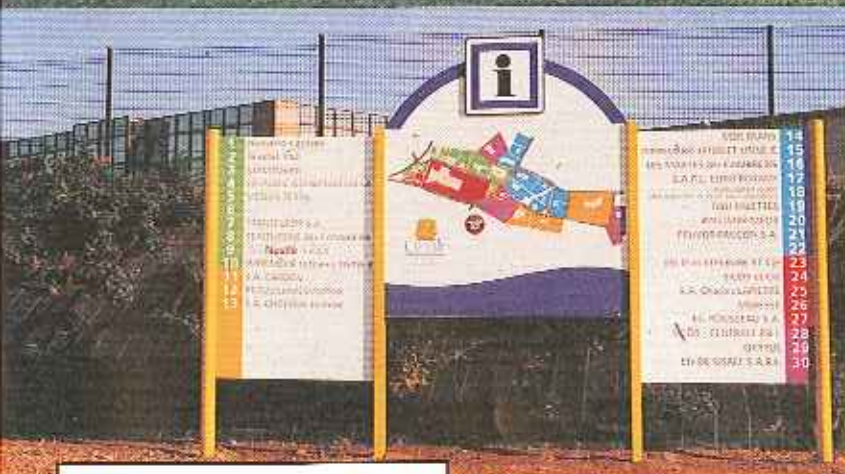




Dialogue

BULLETIN D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



CAUDRY
Dynamisme
et Qualité

N° 13
JUILLET/AOÛT/SEPT. 98

SOMMAIRE

JUILLET/AOÛT
SEPTEMBRE 1998

2	ÉDITORIAL
3/4	FINANCES
4 à 6	TRAVAUX
7 à 10	VIE SCOLAIRE
11	POINT JEUNES
12/13	VIE SPORTIVE
14	ENVIRONNEMENT
15	VIE CULTURELLE
16/17	VIE LOCALE
18/19	COMMERCE ET ARTISANAT
20/21	VIE ASSOCIATIVE
21/22	VIE PRATIQUE
22	EN BREF
23	VIE MUNICIPALE
24/25	ICI TEMPS JADIS
26	LE SAVIEZ-VOUS ?
27 à 29	EN BREF
30	PÊLE-MÊLE AGENDA
31	ÉTAT CIVIL

Dialogue

Bulletin d'Informations
de la Ville de CAUDRY

Directeur de publication
Guy BRICOUT

Rédaction
Anne DHOULANDE
Lactitia HOÉZ

Photos
DIALOGUE
SERVICE PHOTO UNITÉ VIDÉO

Imprimerie BÉRANGER
59540 CAUDRY

Numéro ISSN : 1265 8065
Dépôt légal : 3^e Trimestre 98

ÉDITORIAL

Chères Caudrésiennes
Chers Caudrésiens,

Comme beaucoup d'entre vous l'ont constaté, Caudry continue de se développer ce qui est souligné par les visiteurs.

La Zone Industrielle explose, la Base de Loisirs attire de plus en plus de monde et le Lycée est désormais entré en chantier. Tous les bâtiments municipaux sont protégés. Toutes les écoles seront rénovées et mises aux normes de sécurité avant la fin de l'an 2000.

D'autres projets sont en cours d'étude et verront le jour si l'état de nos finances le permet.

À ce sujet, vous observerez que pour la seconde année consécutive, et malgré tout ce qui est fait par la Ville de Caudry, les impôts locaux n'ont pas augmenté contrairement à beaucoup d'autres villes et que les taux sont parmi les plus faibles de la région pour des villes comparables. L'époque actuelle est plus propice à l'emprunt qu'à l'augmentation des taux.

C'est aussi parce que nous savons chercher et trouver les subventions, que nous pouvons éviter l'augmentation des impôts tout en payant nos fournisseurs de plus en plus vite, dans les délais légaux.

En ce qui concerne l'embellissement de Caudry, vous verrez dans ce numéro que nous menons une action à l'encontre des immeubles apparemment vacants. Si vous connaissez un immeuble en état d'abandon manifeste, contactez nos services.

Enfin, j'avais dit dans le dernier Dialogue que tous ne respectaient pas leurs voisins ou le patrimoine municipal, et que les dégradations continuaient.

J'avais dit que je serai sévère ; c'est chose faite. Avec l'accord du Conseil d'Administration du CCAS, les aides accordées par la ville ont été supprimées à deux familles qui perturbaient leur quartier. On ne peut à la fois demander et importuner. Toute aide, si nécessaire soit elle, se mérite.

Restons sur une note optimiste. Caudry se porte très bien à l'aube du 3^{ème} millénaire.

Continuons à travailler pour rendre notre ville prospère et plus belle encore.

Cordialement

Le Maire
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

En couverture

La Base de Loisirs
L'installation signalétique à la Zone Industrielle
Les joutes nautiques à la Base de Loisirs

FINANCES

Traditionnellement la rentrée scolaire est une période difficile pour le budget des ménages d'autant qu'en plus des fournitures scolaires, il faut acquitter les impôts locaux. Les tableaux qui suivent vous permettront de vérifier que les impôts à Caudry, pour 1998, sont parmi les plus faibles du département pour les villes importantes.

Légende

TH : Taxe d'Habitation
TFB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
TFNB : Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties
TP : Taxe Professionnelle

D) Tableau comparatif pour l'arrondissement

Communes	POP	TH	TFB	TFNB	TP
CAMBRAI	34 210	22,99	17,42	28,66	13,23
CAUDRY	13 662				
Taux communal		16,08	16,05	37,23	16,51
Taux intercommunal		0,199	0,199	0,551	0,207
Le CATEAU	7 678				
Taux communal		24,85	23,74	64,30	21,15
Taux intercommunal		0,463	0,472	1,10	0,434
SOLESMES	4 892				
Taux communal		22,25	20,82	78,72	19,11
Taux intercommunal		0,862	0,877	2,71	0,797

Caudry a des taux d'imposition faibles pour les taxes d'habitation et foncière propriétés bâties et un taux moyen pour la taxe professionnelle qui représente 72% de ses ressources fiscales (42 610 659 F sur 59 286 441 F).

II) Tableau comparatif pour le département du Nord

Communes	POP	TH	TFB	TFNB	TP
ANZIN	14 172				
Taux communal		17,86	20,70	82,68	15,23
Taux intercommunal		1,44	1,99	4,36	1,05
AULNOYE AYMERIES	10 279				
Taux communal		29,98	32,90	50,00	19,59
Taux intercommunal		2,97	2,97	7,00	2,02
BRUAY-SUR-L'ESCAUT	11 831				
Taux communal		16,08	32,96	62,51	16,31
Taux intercommunal		1,44	1,99	4,36	1,05
CAMBRAI	34 210				
		22,99	17,42	28,66	13,23
CAUDRY	13 662				
Taux communal		16,08	16,05	37,23	16,51
Taux intercommunal		0,199	0,199	0,551	0,207

CONDE-SUR-L'ESCAUT	11 333				
Taux communal		37,84	42,21	110,20	27,51
Taux intercommunal		2,00	2,28	7,62	1,93
DENAIN	19 685				
Taux communal		20,18	20,97	56,09	19,15
DOUCHY-LES-MINES	10 965				
Taux communal		19,59	28,06	95,38	23,38
FOURMIES	14 852				
Taux communal		20,86	20,86	64,55	17,84
Taux intercommunal		2,73	2,79	6,91	2,58
HAUTMONT	17 556				
Taux communal		22,95	23,96	77,31	11,99
Taux intercommunal		2,62	2,73	5,61	1,40
JEUMONT	11 131				
Taux communal		26,17	34,16	72,85	17,70
Taux intercommunal		2,97	2,97	7,00	2,02
MARLY	12 112				
Taux communal		16,02	24,62	51,83	14,28
Taux intercommunal		1,44	1,99	4,36	1,05
MAUBEUGE	35 225				
Taux communal		25,57	24,33	46,63	14,57
Taux intercommunal		2,97	2,97	7,00	2,02
RAISMES	14 158				
Taux communal		17,78	32,34	89,38	20,40
ST AMAND-LES-EAUX	16 898				
Taux communal		21,96	30,85	79,79	19,66
Taux intercommunal		3,84	5,33	7,68	2,09
SAINT-SAULVE	11 161				
Taux communal		11,96	13,68	44,31	9,43
Taux intercommunal		1,44	1,99	4,36	1,05
VALENCIENNES	39 276				
Taux communal		28,30	22,97	45,29	17,61
Taux intercommunal		1,44	1,99	4,36	1,05
VIEUX CONDE	10 939				
Taux communal		25,23	29,27	105,5	25,23
Taux intercommunal		2,00	2,28	7,62	1,93

FINANCES

Classement CAUDRY (sur 18 communes)				
Taux communal	16e	17e	17e	11e
Taux intercommunal	17e	17e	17e	12e

Sur les 18 communes importantes relativement proches de nous, si l'on ajoute le taux communal et le taux intercommunal Caudry se situe en 17e position pour la TH, en 17e pour le TFPB, en 17e pour le TFPNB et en 12e pour la TP.

Les Caudrésiens sont donc beaucoup moins sollicités au niveau des impôts que les habitants de villes comparables.

Si on prend l'ensemble des communes du département, grandes et petites, les taux moyens départementaux s'élèvent à 24,73 % pour la TH, 22,87 % pour le TFPB, 47,43 % pour TFPNB. Nous sommes donc beaucoup plus bas.

Le Maire

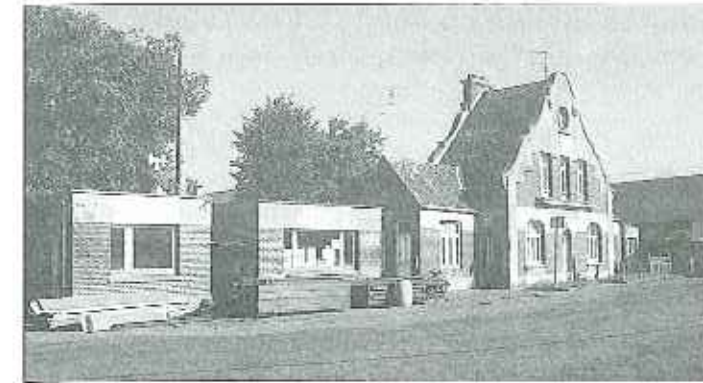
TRAVAUX



TRAVAUX

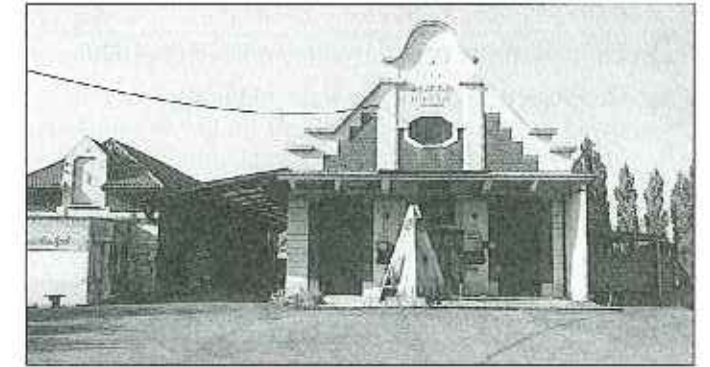
Requalification des friches industrielles «Anciens abattoirs municipaux»

Inoccupé depuis 1992 et dans un état de détérioration avancé proche de l'insécurité, l'ensemble immobilier que représentent les «anciens abattoirs municipaux» ne répond plus à un besoin fonctionnel de la ville, et sa démolition a donc été envisagée.



Le Conseil Municipal a entendu alors saisir les opportunités qui peuvent y contribuer dont le traitement des «friches industrielles» prévu dans le contrat de plan Etat-Région. Les travaux de mise à l'état zéro et de traitement d'attente se chiffrent à 700 000 F TTC et seraient donc subventionnés à hauteur de 70 %.

Par cette opération, la Ville de Caudry entend dans un secteur urbain proche de la Base de Loisirs récemment agrandie, promouvoir un environnement de qualité et réaffecter ainsi l'espace libéré. La première action consisterait au préverdissement de cette zone afin de relier l'entrée de la Base de Loisirs à une des principales artères de la Ville, la rue de la République. Cet espace vidé formerait alors un cône de vision et un accès piétonnier direct avec la Base de Loisirs.



Plan d'aménagement état futur des abattoirs municipaux



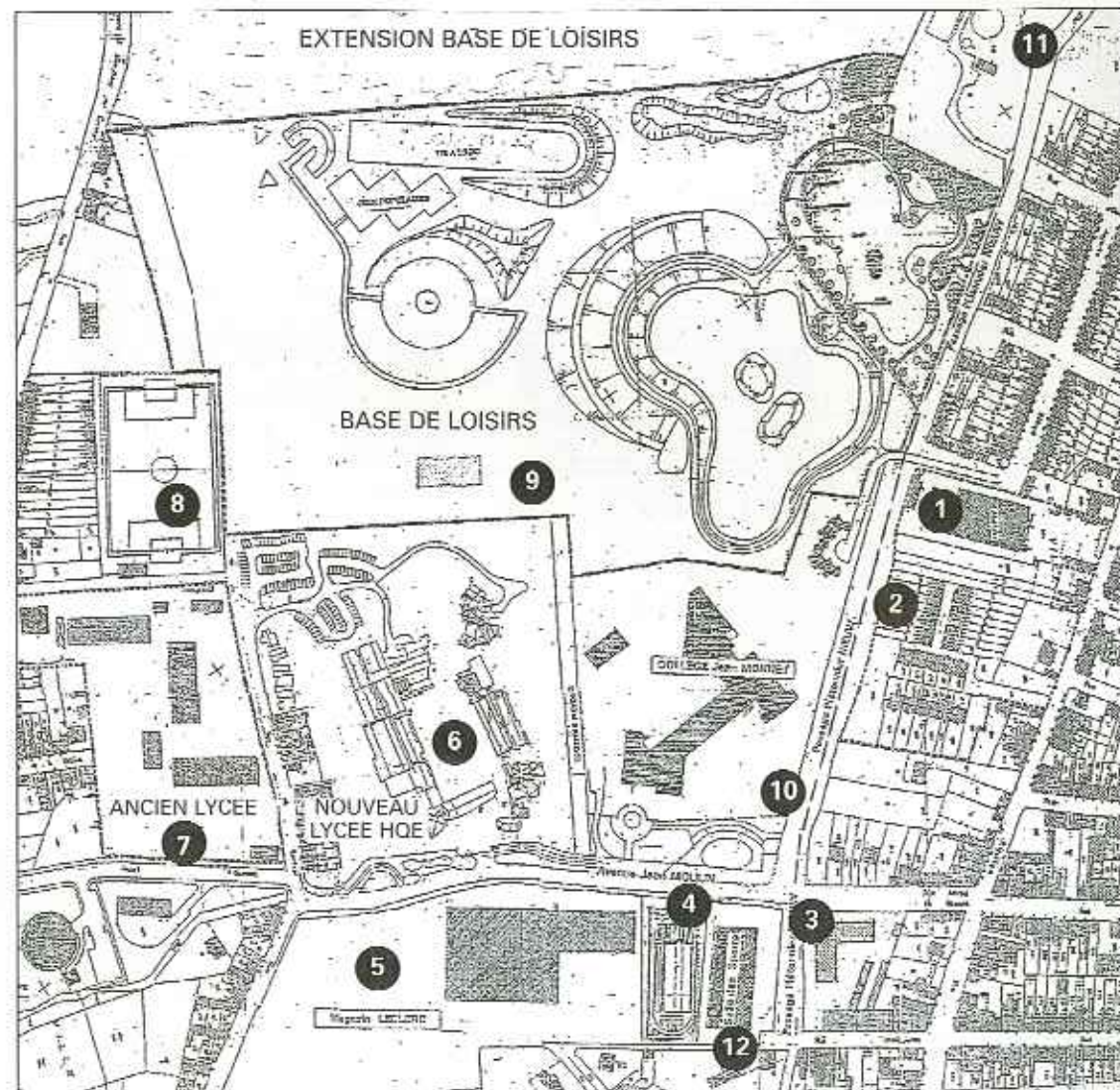
Quartier de l'Abattoir

Le quartier de l'abattoir qui était considéré comme l'un des plus dégradé de Caudry, va connaître des travaux sans précédent qui vont en faire un énorme chantier pendant 2 ans et plus.

- 1 Démolition de l'abattoir pour en faire une descente arborée vers la Base de Loisirs (décembre 1998).
- 2 Requalification de la cité Mathieu où seront créés des logements (2^{ème} semestre 99).
- 3 Construction par Promocil de 16 logements à la place du terrain en friches (décembre 1998).
- 4 Construction d'un mini-stade pour lequel nous avons bénéficié d'une subvention de 300 000 F du Conseil Général.
- 5 Extension prévue du magasin Leclerc (1999).
- 6 Construction du Lycée Haute Qualité Environnementale de Caudry (juillet 1998/Août 2000)
- 7 Deux grandes grues sont arrivées depuis fin septembre 1998
- 8 Construction d'un Palais des Sports (2000 à 2002)
- 9 Amélioration du terrain de football stabilisé (fin 1998)
- 10 Construction de deux salles de restaurant sur la Base de Loisirs et poursuite de l'aménagement du site (début 1999).
- 11 Doublement de la canalisation du riot pour permettre un écoulement plus rapide et plus efficace en cas d'orage (début 1999).
- 12 Agrandissement de la station d'épuration pour en faire une station moderne et performante (2000/2001)

Tout ceci après la Salle des Tullistes qui sera bientôt inaugurée.

La Maire,
Guy BRICOUT.



M. Jean BAJODEK, Secrétaire Général de notre Commune.



M. Jean BAJODEK, âgé de 43 ans, est marié et père de 3 enfants.

Licencié en droit public, c'est un ancien élève de l'Institut Régional d'Administration de Lille dont il est sorti en qualité d'Attaché de Préfecture (14^{ème} Promotion 82/83).

En janvier 1984, il est affecté à la Sous-Préfecture de Cambrai où il

assure la direction du Service des Relations avec les Collectivités Locales et a en charge l'importante attribution du contrôle de légalité des actes de gestion courante des communes et de leurs groupements.

Depuis février 1991, M. Jean BAJODEK assure les fonctions de Secrétaire Général de notre ville.

TRAVAUX DE SECURITE DANS LES ECOLES

C'est en vertu des dispositions d'une loi prise sous la 3^{ème} République -Loi organique du 30 Octobre 1886- que les communes ont en charge la construction et l'entretien des écoles primaires publiques. A ce titre, sont concernées à Caudry les Ecoles Paul Bert, Jean Macé, Janssoone et Condorcet.

Mais, le patrimoine scolaire communal ne se limite pas à ces 4 établissements. Notre ville a également en charge les écoles maternelles Brossolette, Jules Ferry, Jean Lebas et Françoise Dolto (ex. Jacquard).

Il s'avère à la fois que l'état des bâtiments et la volonté d'appliquer une sécurité renforcée, comme nous y oblige d'ailleurs la loi, ont rendu nécessaire une action lourde de notre commune en matière de réalisation de travaux, de rénovation et de mise en conformité de toutes ces écoles. L'ampleur des travaux nécessaires nous a conduits à procéder à leur étalement dans le temps.

C'est ainsi qu'à côté des travaux effectués aux écoles primaires Paul Bert en 1991 et Janssoone en 1994-1995, les opérations suivantes ont été ou seront menées:

ECOLE MATERNELLE BROSSOLETTE (1996)

Les travaux ont consisté en un traitement des bétons extérieurs, l'élargissement des passages de circulation, un remplacement de menuiseries extérieures, la mise en place de faux plafonds en dalles suspendues, la mise en peinture des menuiseries extérieures et intérieures, des murs et des plafonds et la réfection des installations électriques -alimentation et protection-

Cette opération, d'un montant prévisionnel de 667.392F.H.T a donné lieu à l'attribution d'une subvention à un taux de 50% soit une somme de 333.696F. (arrêtés préfectoraux des 23/8 et 4/10/96)



ECOLE PRIMAIRE JEAN MACE

L'opération consistait ici en des travaux de gros oeuvre, de plâtrerie et de doublage, de menuiseries intérieures et extérieures, d'électricité générale, de chauffage central et de mise en peinture.

Son montant prévisionnel s'élevait à 1.929.856F.H.T et a donné lieu à une aide financière de l'Etat également à un taux de 50% soit une somme de 964.928F. (Arrêtés préfectoraux des 23/8 et 4/10/96).



ECOLE MATERNELLE JULES FERRY (juillet-Août-Septembre 1998)

Les travaux de sécurité et de mise en conformité de cet établissement scolaire ont nécessité des interventions en matière de gros-œuvre, de menuiserie et plâtrerie, d'électricité, de chauffage-plomberie et de peinture.

Le montant prévisionnel de cette opération s'élevait à 1.848.325 F.H.T. Elle a donné lieu à l'attribution d'une subvention de l'Etat à un taux de 30% soit la somme de 554.497, 50F. (arrêté préfectoral du 30 Juillet 1998).



Visite du chantier - Ecole Maternelle Jules Ferry

ECOLE MATERNELLE LEBAS (juillet-Août 1999)

Il s'agit là encore de travaux de gros-œuvre, de plâtrerie, de faux-plafonds, de menuiseries intérieures et extérieures, d'électricité générale, de chauffage-plomberie et de peinture.

Les investissements projetés s'élèvent à 2.074.090 F.H.T. et seront également subventionnés à hauteur de 30% soit une somme de 622.227F (arrêté préfectoral du 30 Juillet 1998).



ECOLE MATERNELLE DOLTO (Juillet-Août 2000)

À côté de la construction d'une salle de restaurant et d'un dortoir réalisés en 1997, l'opération envisagée consistera en des travaux de gros-œuvre, de menuiserie, de plâtrerie, d'électricité, de chauffage et de peinture.

Ces travaux d'un montant prévisionnel de 1.987.805F.H.T, bénéficieront également d'un concours financier de l'Etat à hauteur de 30% soit une somme de 596.341 F.H.T (arrêté préfectoral du 30 Juillet 1998).



ECOLE PRIMAIRE CONDORCET (Juillet-Août 1999)

Là encore, les travaux à effectuer concernent le gros-œuvre, les menuiseries et plâtrerie, le chauffage, l'électricité et les peintures.

Le montant prévisionnel de cet investissement s'élève à 2.883.445 F.H.T et donnera lieu à l'attribution d'une subvention de 865.036F. soit 30% du coût de l'opération (arrêté préfectoral du 30 Juillet 1998).



En conclusion, l'énoncé de ces opérations:

Vous permet de mesurer l'effort global conséquent engagé par l'actuel Conseil Municipal de Caudry, à savoir 11.390.923 F.H.T (Brossolette, Jean Macé, Jean Lebas, Dolto, Condorcet) pour la sécurité, le confort et l'accueil de vos enfants fréquentant les écoles publiques primaires et maternelles, l'objectif étant également d'achever ce lourd programme de rénovation et de mise en conformité de nos écoles avant la fin de l'an 2000.

Permettra de souligner la recherche systématique de subventions dans le financement de

ces opérations, à savoir, au cas présent, une aide financière de l'Etat pour un montant de 3.936.725 F. soit un taux global exceptionnel de subvention de 34, 56%,

Permet également de mettre l'accent sur la nécessité d'une démarche participative. Ainsi, l'élaboration des travaux de sécurité à effectuer se fait systématiquement avec le personnel enseignant et l'association correspondante des parents d'élèves.

Le Secrétaire Général

Jean BAJODEK

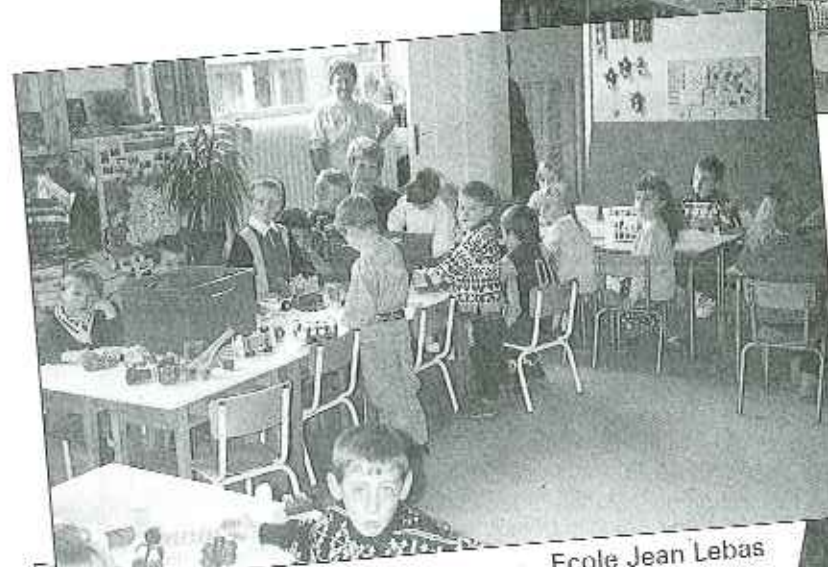
Le Maire-Adjoint
délégué à l'Enseignement

Claude BRICOUT

LA RENTRÉE SCOLAIRE 1998



Ecole Janssoone



Ecole Jean Lebas



Ecole Paul Bert



Ecole Françoise Dolto (Jacquard) :
«Le départ chez les grands»



Ecole Brossolette

AU SUJET DU LYCÉE... - La HQE (Haute Qualité Environnementale)

Le lycée HQE va s'inscrire dans une logique de construction nouvelle décidée par le Conseil Régional. Ainsi, cet établissement, où il fera bon étudier et vivre, possède 2 atouts principaux:

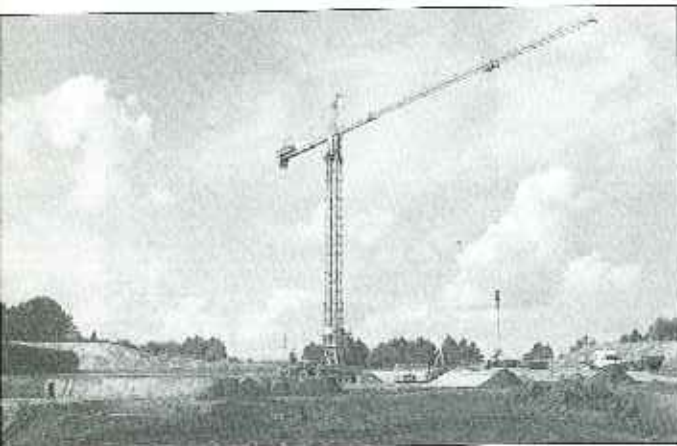
- ☛ Sa construction respectera l'environnement,
- ☛ Sa réalisation coûtera 30% moins cher que les constructions traditionnelles.

Cette volonté de création de Haute Qualité Environnementale est une démarche, au départ, empruntée aux maisons individuelles.

Jusqu'à présent, un seul bâtiment public a été construit d'après ce mode, mais seulement de façon partielle (Région Parisienne). Ainsi, Calais, qui a ouvert à la rentrée dernière, et Caudry seront des innovations.

Qu'est-ce que la HQE ?

La Haute Qualité Environnementale est une philosophie nouvelle dans la façon de construire un bâtiment.



☛ D'abord celui-ci est conçu à partir des exigences concrètes des futurs usagers ou occupants, représentés au sein d'une commission «Pédagogie». Aux côtés des services techniques de la Région et de l'Education Nationale, cette commission arrête les exigences servant de base aux études des architectes.

☛ Ensuite parce que tout en respectant ce document et tous les règlements techniques en vigueur, ainsi que les normes générales de la construction, ces lycées devraient aussi faire preuve de qualités architecturales:

- > s'insérer parfaitement dans le tissu urbain existant,
- > utiliser des matériaux recyclables,
- > consommer peu d'énergie,
- > solliciter le moins possible la ressource en eau,
- > remplacer les surfaces imperméabilisées (toitures, aires bétonnées ou asphaltées...) par des surfaces végétalisées...Ceci afin d'assurer à la fois la rétention et le filtrage des eaux de ruissellement, le maintien d'une bonne hygrométrie et la préservation des biotopes naturels à l'intérieur de la ville.

Tous ces éléments vont être le fruit de la notion de «chantier vert» instaurée dès le début des travaux. Une charte «du chantier vert» a d'ailleurs été mise en place pour la limitation du bruit, de la poussière, des déchets...En fait pour tout ce qui pourrait aller à l'encontre de la notion d'environnement.

La HQE suppose également un contrôle des performances énergétiques et fonctionnelles dans le temps : si dans les cinq ans, les exigences auxquelles les équipes d'architectes et les entreprises candidates se sont engagées ne sont pas respectées, ils en seront de leur poche...

Le Lycée HQE, un chantier d'envergure pour la fin de ce siècle

Installé sur un terrain de 4 hectares le chantier du futur lycée a débuté fin Août pour aboutir à sa réalisation finale dans 2 ans.

Dans un premier temps, les riverains ont vu s'installer le cantonnement, c'est à dire les vestiaires, les bureaux et une piste permettant l'acheminement des matériaux.

La première grue est arrivée le 28 Septembre et a été opérationnelle à partir du 5 Octobre. La seconde grue était sur le site le 12 Octobre et a fonctionné dès le 16. L'une possède une flèche de 55 m et mesure 37 m et l'autre une flèche de 60 m et une hauteur de 24 m.



Les travaux vont s'effectuer en 2 tranches bien distinctes:

- La première tranche :

(du 24 Août 98 au 24 Août 99)

Elle va englober la construction de la demi-pension et des bâtiments destinés à l'enseignement général ainsi qu'une petite partie de l'administration; elle sera achevée pour la rentrée 99.

En principe, le gros œuvre devrait durer 8 mois et va mobiliser 115 personnes, tous corps d'état confondus, avec des fluctuations très importantes en Juin, Juillet et Août 99.

La seconde tranche :

Elle sera consacrée à la construction des locaux administratifs, du centre de documentation et d'information, des bâtiments des enseignements technologiques et techniques et enfin des logements de fonction. Cela nous mènera donc à la rentrée scolaire de l'an 2000.

Ce chantier exceptionnel demande une organisation à son image, c'est pourquoi une signalétique et une cellule d'accueil ont été mises en place afin de limiter les imprudences. Il est bien évident que les riverains concernés, pourront dans la mesure du possible, assister aux grandes phases d'avancement, mais les déplacements seront tout de même limités afin de réduire au maximum les risques d'incidents et d'accidents.

Le Centre de Loisirs



Le Centre de Loisirs situé rue Calmette, fonctionnera le mercredi toute la journée et durant les petites vacances scolaires. Une garderie pourra accueillir les enfants dès 7h45. De nombreuses activités seront menées avec les enfants. Ainsi ils pourront découvrir les structures municipales sportives et culturelles. De plus amples informations vous parviendront à la rentrée dans les écoles.

Vous pouvez dès à présent nous faire parvenir vos suggestions pour que le centre de loisirs de Caudry reste un endroit où il fait bon vivre pour les enfants. Le Service Enfance et Jeunesse est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 18h, le samedi de 9 à 12h et de 13 à 17h, rue Marliot à CAUDRY - Tél. : 03.27.75.70.28.

La directrice du Centre de Loisirs : Nathalie BEZIN
Le directeur du Service Enfance et Jeunesse : Willy LENGLET



Sortie à la mer
Service Enfance Jeunesse

Les Projets de la rentrée au SEJ

- 1. extension du centre de loisirs des petites vacances et du mercredi (journée complète, repas, ramassage bus)
- 2. extension de l'animation à Blanqui pour un public adulte
- 3. préparation de l'animation au quartier Maupassant (dit Gendarmerie)
- 4. réflexion avec la Caisse d'Allocations Familiales (service des travailleurs sociaux) sur un autre type de structure sociale pouvant répondre aux besoins des familles
- 5. travail sur la découverte des ressources locales (équipes caudrésien : structures sportives, atelier vidéo, clubs locaux...)
- 6. futur siège du Conseil Municipal Jeunes

Les Camps de Vacances

Les camps de vacances ont été mis en place cet été par le Service Enfance et Jeunesse et ont été basés sur la pratique et la découverte d'activités nouvelles. L'hébergement s'est fait sous tente (3 jeunes par tente).

Les rythmes de vie des jeunes ont été respectés en alternant les activités physiques et les temps calmes.

Une certaine autonomie leur a été demandée dans la vie quotidienne (installation des tentes, préparation des repas, vaisselles, toilettes, rangements...) et dans leurs activités (choix des jeunes, respect du choix, rangement du matériel avec le responsable...). Ils ont été amenés à gérer : Argent de poche, vaisselle, tentes, activités..., ce qui est formatif pour leur vie d'adulte.

Certains points ont été clarifiés dès le départ. (horaires à respecter; tabagisme, alcool et drogue interdits; bruit) puisque chaque camp a fait l'objet d'une préparation avec les jeunes et les familles pour définir les règles de la vie en groupe.



Nombre d'enfants et de jeunes ayant participé aux activités proposées par la Municipalité

	Juillet	Août
Activités libres	250	150
60 animations proposées (Tournois sportifs, sorties équitation, patinoire, ski, bowling...)		
Centre de Loisirs	330	150
Roller-Skate Park	100	60
(fréquentation moyenne)		
Accueil dans les P.A.J*	60	60
(Point Accueil Jeunes)		
TOTAL	740	420
Séjour «Conseil Général» à Phalempin (Caudrésien inscrits par le SEJ)		70
TOTAL		490



OFFRE D'EMPLOI SAISONNIER

La Ville de CAUDRY recherche des animateurs et animatrices, titulaires du BAF et sachant skier pour encadrer les séjours en classe de neige des enfants de CM1.

1^{er} séjour : du 4 au 17/01/99

(départ le 3 au soir/retour le 18 au matin)

2^e séjour : du 20/03/99 au 2/04/99

(départ le 19 au soir/retour le 3 au matin)

Les candidatures sont à adresser à M. Willy LENGLET du Service Enfance - Mairie de Caudry.

Nouveau à Caudry

Un club d'Aïkido vient de prendre naissance au coeur de la cité de la Dentelle sous le nom de «**WASA AÏKIDO CAUDRESIEN**».



Cet art martial peut-être pratiqué par tous, (hommes, femmes, enfants) à partir de 6 ans. Durant ces cours, différentes études de défense sont pratiquées, contre des attaques : à mains nues, au couteau, au bâton, au sabre et aussi défense contre un ou plusieurs adversaires. Vous pouvez assister aux entraînements dans les

salles mises à disposition par la Municipalité :
le mercredi de 19h à 21h Salle des Tullistes, et le samedi de 14h à 17h Salle de Judo, rue Osbert.
Le club se compose comme suit:
Président : Jean-Jacques REAL
Vice-Président : Paulo SARAIVA
Secrétaire : Fabienne REAL
Trésorier : Yannick ROLAND
Secrétaire Adjoint : Denis LEFEBVRE
Trésorier Adjoint : Patrice SALE

A propos de la section de volley-ball de l'Amicale Laïque...



et départementales. (Ex: en 98, les juniors masculins furent demi-finalistes régionaux et 3^{ème} des championnats des Flandres).

L'entraînement est ouvert aux filles et garçons dès l'âge de 6 ans au sein de l'école de volley-ball. Par la suite, ils intègrent la filière compétition où, dans les catégories successives (de poussins à seniors), ils poursuivent leur progression.

Au cours de la dernière assemblée générale, qui s'est déroulée en juin 1998, les objectifs de l'association, pour les saisons à venir, ont été fixés :

- Continuer la politique menée en direction des jeunes en favorisant le côté ludique de ce sport et en instaurant des cotisations minimales,
- Améliorer la formation des cadres afin d'assurer un meilleur suivi des volleyeuses et volleyeurs et ainsi pérenniser cette activité sportive à Caudry,
- Donner aux équipes fanions, les moyens financiers, matériels et humains leur permettant de retrouver l'élite régionale dans les plus brefs délais.

Aidé financièrement par la ville, par son club de supporters et par de généreux sponsors, le club de volley-ball de Caudry entend poursuivre son développement et porter bien haut le renom de la cité de la dentelle.

N'hésitez donc pas à rejoindre un club dynamique.

Renseignements et inscriptions auprès de:

M. Patrick RAGUET
61 rue de Belfort
59540 Caudry
Tél. 03. 27. 85. 00. 79.

Melle Martine THUILLEZ
Collège J.Prévert
rue Stéphenson
59540 Caudry
Tél. 03. 27. 85. 82. 41.



Créée en 1951 par Daniel Grassart, la section volley-ball de l'Amicale Laïque a jadis atteint les plus hauts sommets tant en UFOLEP, avec 2 titres de champions de France, qu'en FFVB où l'équipe féminine évolua durant plusieurs saisons en nationale.

Aujourd'hui grâce à la persévérance et à l'enthousiasme des animateurs bénévoles, le club connaît une progression constante de ses effectifs en particulier chez les jeunes et les féminines (150 adhérents en 98) et enregistre de bons résultats sportifs dans les compétitions régionales

Les Sports Nautiques Caudrésiens

Section «Ecole Municipale de Natation» :

Après un arrêt momentané de 6 mois, la section a redémarré sur de nouvelles bases en décembre 1997, bilan positif : 74 enfants inscrits.

Leurs entraîneurs, M^{mes} Edwige LDESCHAMPS, Christianne LOBEL et Sylvie LOUCHART (toutes diplômées du Brevet d'Etat Educateur Sportif du 1^{er} degré) ont assuré 52 cours avec une moyenne de 30 enfants par cours.



CHALLENGE DE L'ECOLE MUNICIPALE LE 6 JUIN DERNIER

Le 6 juin 1998, un challenge organisé par les entraîneurs a réuni 143 nageurs venant des clubs de Cambrai, Solesmes et bien sûr Caudry.

Pour la plus grande satisfaction de leurs entraîneurs, les jeunes nageurs de Caudry ont remporté, haut la main, la coupe de la ville offerte gracieusement par Mr le Maire. Le 27 juin, un goûter a clôturé la saison 97/98.

Pour la saison 98/99, les différents entraînements permettront aux enfants :
- de découvrir et d'apprécier le milieu aquatique
- de découvrir la vie associative
- d'éveiller en eux l'esprit d'équipe et de leur donner le goût de l'effort.

Les entraînements ont lieu à la piscine Tournesol.

Tarif : 200 F/an,
Tarif dégressif pour les enfants d'une même famille
150 F pour le deuxième
100 F pour le troisième, quatrième, etc...
Tenue : Maillot de bain, bonnet et une bonne paire de lunettes.

Section «Gymnastique aquatique» :

Pour la saison 97-98, le nombre d'inscrits est passé à 98 adultes âgés de 21 à 73 ans.

Les séances ont lieu chaque jeudi en 2 groupes, de 18h45 à 19h30 et de 19h30 à 20h15.

Des séances supplémentaires ont été assurées pendant les vacances scolaires (53 séances assurées pendant la saison)

Les cours sont ouverts à tous et toutes, nageurs ou non. Les séances ont lieu dans le petit bain, certains exercices s'effectuent en plus grande profondeur.

Le club possède du matériel pour agrémenter les séances:
- des barres fixées au mur, des planches, des pull-boys
- des bouteilles en plastique
- des ceintures spéciales footing
- des palmes

Ceci permet un renforcement musculaire plus important. La gym peut aussi aider lors d'une rééducation ou après un arrêt d'activité, ou tout simplement, permettre une bonne détente après une journée de travail.

Reprise des cours depuis le 17 Septembre, à la piscine Tournesol.

Tarif : 350 F pour l'année. (certificat médical obligatoire)

«Sports Nautiques Caudrésiens»,
piscine Tournesol,
Tél. : 03.27.85.34.48.



Démonstration de Gym aquatique lors du Challenge de l'école municipale de natation

La Pastille Verte

L'Etat et les collectivités locales ont mis en place un programme de lutte contre la pollution.

Un dispositif de circulation alternée en cas de «pic» de pollution existe depuis quelque temps.

La pastille verte est un nouvel élément créé pour faire face à la pollution. Elle permet de circuler les jours de «pic» de pollution correspondant au niveau 3 de la procédure d'alerte quel que soit votre numéro d'immatriculation.

Cette pastille permet également de distinguer les véhicules les moins polluants. Elle est gratuite et en vigueur depuis le 17 août 1998. Elle est attribuée en fonction de critères liés à la conception technique du véhicule (type de carburant utilisé, type de motorisation, pot catalytique...)

Les deux roues et les camions ne sont pas concernés par ce dispositif.

Pour en savoir plus, contactez la préfecture de votre département.

Cadre de vie et environnement urbain Procédure d'abandon manifeste

Dans le cadre de la politique municipale visant à l'amélioration de l'environnement urbain et de l'offre de logements, la ville a décidé de mener une action de résorption progressive de certaines friches urbaines et de logements vacants qui détériorent le cadre de vie des Caudrésiens et donnent une mauvaise image de notre ville.

Pour inciter les propriétaires à effectuer les travaux, et selon l'article L.2243-1 du Code Général des collectivités territoriales, le Maire, à la demande du Conseil Municipal, peut engager une procédure de déclaration de la parcelle concernée, en état d'abandon manifeste, lorsque des immeubles, parties d'immeubles, installations et terrains sans occupant à titre habituel

ne sont manifestement plus entretenus.

Le Maire constate par procès-verbal provisoire l'abandon manifeste d'une parcelle après avoir procédé à la recherche des propriétaires ou des titulaires de droit. A l'issue d'un délai de six mois à compter de l'exécution des mesures de publicité et des notifications, le Maire constate par un procès-verbal définitif l'état d'abandon de la parcelle et procède à une expropriation pour cause d'utilité publique au profit de la commune pour une destination qu'il détermine. L'expropriation doit avoir pour but soit la construction de logements, soit tout objet d'intérêt collectif relevant d'une opération de restauration, de rénovation ou d'aménagement.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au Service Urbanisme de la Mairie :
M. COULON - Tél. : 03.27.75.70.22.

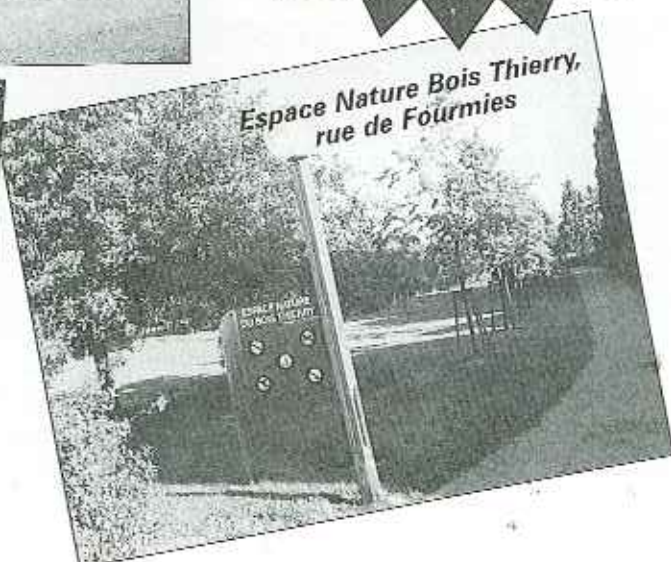
Quelques Espaces Verts à Caudry



Espace de jeux Quartier de la Gendarmerie



Amenagement d'un coin pique-nique au Pont de Berry



Espace Nature Bois Thierry, rue de Fourmies

VOUS VOULEZ FAIRE BATIR ?
Il reste des parcelles dans le lotissement des Blancs-Bois (100 FHT/m²)

VOUS CHERCHEZ UN GARAGE ?
Trois sont encore disponibles. S'adresser aux HLM, en Mairie de Caudry ☎ 03 27 85 31 29

Un pôle culturel à vocation intercommunale à Caudry

Après réflexion et concertation avec la population et les partenaires institutionnels comme la Direction Régionale des affaires culturelles (représentant le Ministère de la Culture au niveau de la Région), le Centre National de la cinématographique, la Région Nord-Pas de Calais, le Département du Nord ou l'Union Européenne, la Ville de Caudry envisage la construction d'un pôle culturel à vocation intercommunale en centre ville.

Ce pôle culturel comprendrait :

sur l'emplacement de l'actuelle Salle des Fêtes :

→ une salle de spectacles vivants de 500 places, pouvant également accueillir des séances de cinéma,

sur l'emplacement de l'Espace Mélayers :

→ une salle de cinéma de 200 places
→ une salle des fêtes.

Les deux bâtiments, salle de spectacles et salle de cinéma, étant symboliquement reliés par une passerelle où pourront avoir lieu des expositions.

Ce projet répondra non seulement à un souhait des Caudrésiens (dans un récent sondage 95 % des personnes interrogées se disent prêtes à se rendre au futur pôle, le cinéma et les spectacles arrivant en tête des attentes des habitants) mais aussi à un déficit culturel sur l'ensemble du Cambrésis.

Ces équipements, dotés de moyens modernes, confortables et conviviaux, contribueront à revaloriser le centro-ville et plus particulièrement la place des Mantilles, le Musée de la Dentelle et apporteront notamment à l'ensemble des communes du Bassin de vic un service inexistant aujourd'hui.



Stéphane LECA, chargé de mission pour le pôle culturel

Réunion de travail sur l'Espace Culturel. M. BAJOUK, M^{me} LUPA, MM. BRICOUT, STIEVENARD, Vice Président du CC, chargé de la Culture, LEFEBVRE, chargé de mission au CC, M^{me} TOURNAY, M. VAECHER, MAECKER, chargé de mission au CC et M^{me} DHOLLANDE

Chaque lieu aura une fonction propre :

→ la nouvelle salle des fêtes, beaucoup plus grande que la précédente, accueillera toutes les activités qui ne sont pas directement liées au spectacle.

→ la salle de cinéma, véritable outil professionnel, sera sans doute l'une des plus belles salles de projection de l'arrondissement et intéressera, avec une grande régularité de séances et une programmation de films les plus récents en sortie nationale, les familles et particulièrement les jeunes.

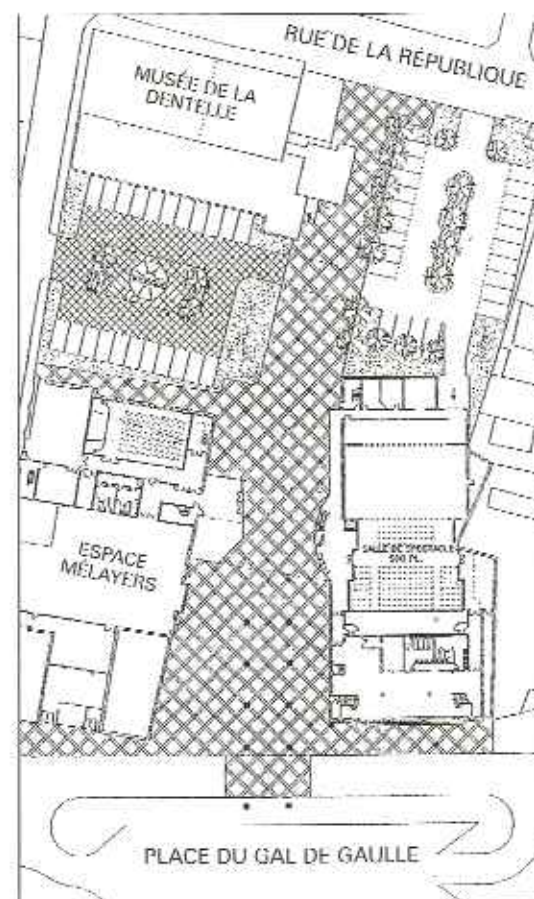
→ la salle de spectacles, en accueillant, autour d'une saison harmonieuse, du cinéma, des spectacles d'associations ou d'écoles et des spectacles professionnels, représentera dignement notre ville et la vitalité de ses animations.

D'ores et déjà, on peut compter sur un apport de 60% de subventions

extérieures pour la construction du pôle : la subvention du Conseil Général votée à l'unanimité lors de la dernière commission culturelle après que Monsieur le Maire ait porté le dossier, en est la démonstration la plus récente. Un chargé de mission, Mr Stéphane LECA, travaille depuis le mois de juillet sur un projet culturel et artistique.

Bientôt la première tranche des travaux pourra démarrer. Des visites de chantier seront proposées à la population, des plans et une maquette permettront de visualiser concrètement les bâtiments.

Caudry aura bientôt un des plus beaux outils culturels de la région, un outil au service de la population et capable d'accueillir des manifestations professionnelles, un lieu de rencontre et de convivialité où se mêleront toutes les émotions artistiques !



La Médiathèque Départementale du Nord ouvre l'antenne du Cambrésis à Caudry

Service du Conseil Général du Nord, la Médiathèque Départementale dispose déjà d'une antenne dite «centrale» à Lille-Hellemmes, une antenne de Flandre à Hazebrouck, et une antenne du Hainaut-Avesnois à la Quesnoy. Depuis septembre, le Cambrésis est doté d'un nouvel équipement culturel : l'Antenne de la Médiathèque Départementale à Caudry.



Quelques membres de l'équipe de la Médiathèque devant le Bibliobus : Marcel BEURAIN, Fabienne RAUX et Ghislaine DANGE

La médiathèque a pour vocation de diffuser des documents (livres, compact-disques, vidéocassettes) dans les communes qui souhaitent en faire bénéficier leurs habitants. Cinquante trois communes du Cambrésis possèdent à ce jour une petite bibliothèque, souvent animée par des agents

municipaux ou une équipe de bénévoles passionnés. Le roman d'amour, la revue scientifique, la bande dessinée, le CD, la vidéo que vous empruntez régulièrement ou occasionnellement à la bibliothèque, font partie des documents sélectionnés et renouvelés à chaque passage du bibliobus de la Médiathèque dans votre commune. L'Antenne du Cambrésis constitue

le nouveau centre de ressource documentaire pour toutes ces bibliothèques.

Aucune concurrence donc, mais plutôt une complémentarité avec la bibliothèque municipale de Caudry et la bibliothèque de l'Amicale Laïque qui continueront à accueillir tous les lecteurs, et avec qui nous travaillons à l'animation culturelle du Cambrésis.

Contact :
Fabienne RAUX
Médiathèque
Départementale du Nord
Antenne du Cambrésis
5 rue Karl Marx
59540 CAUDRY
Tél. : 03.27.85.27.52
Fax : 03.27.76.15.77

La Maison de Retraite Léonce Bajart fait peau neuve...

L'extension et la restructuration partielle de la Maison de Retraite de Caudry vont débiter à la fin du premier trimestre ou au début du second trimestre de l'année 1999.

En effet une structure nouvelle va être construite pour remplacer l'actuel Pavillon Mélayers devenu au fil des années trop obsolète et mal raccordé au bâtiment central (le couloir qui les fait communiquer est parfois exposé aux intempéries). Il était donc nécessaire d'envisager rapidement une nouvelle structure dotée d'un meilleur raccordement entre les deux bâtiments afin de reconstituer autour des pensionnaires (notamment les plus dépendants) les conditions de vie qu'ils avaient avant l'apparition de la maladie ou du handicap.

Le rapprochement des espaces de vie va permettre aux résidents d'évoluer avec les mêmes qualités de service que les personnes totalement valides.

Il faut que ces personnes retrouvent des repères et distinguent les lieux de repos, des salles d'activités ou de détente, afin de se reconstituer un rythme de vie normal.

Le Pavillon Mélayers possède actuellement 19 lits + 1 qui correspond à la chambre de fin de vie et qui est à proximité du bureau des infirmières.



Façade de la Maison de Retraite L. Bajart

Le fait que la chambre de fin de vie soit située au sein du bâtiment fait partie du contrat moral qui lie l'établissement aux pensionnaires et aux familles. En effet, lorsque la fin de vie est paisible, elle se passe au même endroit ce qui ne traumatise pas la personne.



M. DUSSAUTOIR, Directeur de la Maison de Retraite

Le bâtiment central, moderne et en excellent état date de 1986.

Celui-ci est parfaitement conforme à la réglementation en vigueur à cette époque mais en l'espace de 10 ans les normes de sécurité ont changé ce qui oblige l'établissement à procéder à des travaux (imposés par la commission de sécurité) de remise en conformité avec les normes actuelles.

Monsieur DUSSAUTOIR va profiter de ces impératifs pour améliorer et réaménager «la partie accueil» :

- > Transformer l'entrée de la maison de retraite afin de la rendre plus visible de la rue (voir plan),
- > Rendre les bureaux plus accessibles et mieux isolés phonétiquement afin de préserver le caractère

confidentiel des entretiens avec les pensionnaires ou leur famille.

Ces «petits travaux» vont entraîner un surcoût de 1 à 2 millions de francs. La facture globale devrait donc avoisiner les 11 Millions de Francs. Le personnel bénéficiera de vestiaires fonctionnels et indépendants de l'hébergement, situés à côté des lieux de pause.

Ce projet d'envergure sera mené à terme au second trimestre de l'an 2000. Il bénéficie de tout le soutien de Monsieur Guy BRICOUT qui est également le Président du Conseil d'Administration de l'établissement Léonce BAJART.

Le Département va participer à hauteur de 3 Millions de francs et le reste sera financé par un recours à l'emprunt et par les fonds propres de la Maison de Retraite sans que cela augmente le coût de la journée dans l'établissement.

Monsieur DUSSAUTOIR qui coiffe deux responsabilités, Directeur de la Maison de Retraite et Directeur du Centre Hospitalier de La Quesnoy, compte beaucoup sur le rapprochement des lieux de vie pour augmenter la reprise des repères.

Ainsi une salle polyvalente et un jardin vont être aménagés autour et derrière le bâtiment principal. Le jardin sera fermé afin d'éviter les tentatives de fugues, fréquentes dans le cadre de certaines maladies. L'objectif étant de proté-

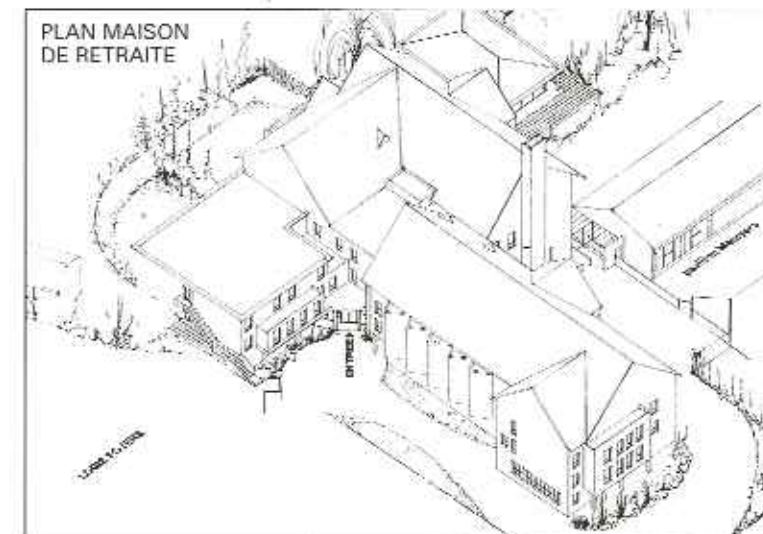
ger les pensionnaires contre eux-mêmes sans provoquer de sentiment d'emprisonnement (dans le cas de certaines affections : maladie d'Alzheimer ou Picq, le malade qui est souvent en mouvement peut s'éloigner sans même s'en rendre compte).

Le jardin sera donc clos par une barrière naturelle : Un talus en pente planté d'arbres. Ce type de jardin appelé plus communément «Cantou» qui veut dire «coin du feu» en Catalan est en fait un Centre d'Activités Naturelles d'Occupation Utile. L'accès à ce jardin naturellement clos sera totalement libre.

La salle polyvalente : elle fera fonction de salle à manger, de salon et également de salle de spectacle lors des diverses animations qui sont proposées régulièrement dans l'établissement.

Monsieur DUSSAUTOIR souhaite également développer la Section de Cure Médicale et monte des dossiers pour bénéficier d'emplois-jeunes. Il semble important de préciser que pour ceux qui sont dépendants et qui s'installent à la Maison de Retraite Léonce BAJART (dans la mesure des places disponibles) les médicaments pour les affections courantes sont fournis par l'établissement. D'autre part le résident a la possibilité de choisir son médecin.

Enfin, chaque personne peut solliciter son admission à Léonce BAJART (toujours dans la mesure des places disponibles) et jamais un refus ne sera opposé pour un problème d'argent.



Il reste quelques places disponibles actuellement.
Téléphoner au
03.27.85.28.27.

COMMERCE ET ARTISANAT

Le commerce à Caudry

Les demandes qui nous parviennent laissent espérer un essor nouveau consécutif au dynamisme de notre cité :

Rue Gambetta



CREDIT AGRICOLE, ce dernier a transféré son agence dans des locaux spacieux et plus fonctionnels.

Rue de St-Quentin



ETS DOMISE, Service Retouches, Machines à coudre



VIDEO CLUB



LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES



FERMETURES BOHAINOISES spécialisée dans la fabrication de menuiserie PVC et de volets roulants, de véranda PVC et Aluminium.



128, rue de St Quentin : SOCIETE DE GARDIENNAGE, CYNOPHILE, PRIVE.



GROUPE PREVOIR



AGENCE WILLAME-BRAME

Rue du Mal Leclerc

ACTO ECOLE DU CHATEAU formation, auto-moto, cariste, conduite accompagnée, recyclage, formation de moniteur, BSR (cyclo).



DU CHATEAU FORMATION

COMMERCE ET ARTISANAT

Rue A. Briand : Pour cause de retraite la Bijouterie HUTIN a baissé rideau mais des négociations sont en cours pour une nouvelle activité. Près de là, a dorénavant pignon sur rue : l'AUTO ECOLE STEPHANE.



AUTO ECOLE STEPHANE

Rue R. Salengro : Agence immobilière, BLANGIS' IMMO



AGENCE IMMOBILIERE BLANGIS' IMMO



Rue de la Paix : MIMA CADEAUX



Bd Jean Jaurès : NOSTRA PIZZA



Rue Barbusse : FRANÇOISE ALIMENTATION



Pour info, il faut savoir que les SERRES DE BETHENCOURT font partie de CAUDRY.

CAUDRY, ville de la Dentelle a pu faire une nouvelle promotion de ses produits, cette fois, sur le paquebot NORWAY, rebaptisé FRANCE.

Grâce à la générosité des Dentelliers Caudrésiens, les chanteuses du groupe Astoria ont revêtu de superbes toilettes du soir réalisées par Claire LEGRAND.

Deux modèles ont été exposés dans le stand de la Chambre de Commerce lors de la récente Foire Commerciale de Cambrai.

Caudry et son Marché hebdomadaire du vendredi

A nouveau la Place Flévet reçoit divers commerçants qui ont manifesté leur désir d'être présents dans notre cité.

Un fléchage dirige dorénavant les nombreux acheteurs vers cette place.

Pour le marché du mardi, une signalisation a également été prévue, pour rappeler que cette activité a lieu dans l'enceinte du Marché Couvert.

STAND CCI

CCI CAMBRAI

Cadres, Dynamisez votre Recherche d'Emploi grâce à C.A.P.E.



Créée en 1992, à Arras, l'association CAPE est issue de la réflexion d'un groupe de cadres en recherche d'emploi. Aujourd'hui, CAPE est un réseau régional de 8 antennes (Arras, Berck, Boulogne,...), membre de la Fédération Nationale des Associations du Travail en Temps Partagé.

Plus d'une centaine d'adhérents de tous profils et expériences, allant du cadre confirmé au jeune

diplômé et agent de maîtrise, composent ce réseau. CAPE Hainaut-Cambrésis peut se féliciter d'un taux de reclassement de plus de 70 % pour l'année 1997/1998.

Etablie sur la conception du cadre-partenaire, responsable à part entière, la stratégie développée, au service de l'individu et de l'emploi, met en valeur souplesse et flexibilité.

CAPE Hainaut-Cambrésis, par ses réunions hebdomadaires, ses divers ateliers notamment celui de Contacts Entreprises..., contribue à cette conception.

Si vous êtes en recherche d'emploi, une première rencontre peut être effectuée auprès de CAPE Hainaut-Cambrésis le jeudi de 16 heures à 18 heures ou auprès du secrétariat du lundi au jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h :

M^{me} Nathalie Vasseur au 03.27.78.10.70, Maison des associations, 16 rue du 8 mai 1945, 59400 CAMBRAI.

Amicale des concessionnaires de l'automobile et de la caravane.



Monsieur Roger DESFOSSEZ, Président de l'Amicale des concessionnaires de l'automobile et de la caravane

Toutes les marques présentes sur le marché sont vendues dans notre commune. Cette grande diversité est le

reflet d'une bonne santé économique. Un large choix de véhicules est ainsi à la disposition de tout acheteur.

Liste des agents et Concessionnaires :

- | | |
|---|---|
| → AUTO VENTE :
rue Stéphenson,
Concessionnaire OPEL,
Tél. : 03.27.85.33.34 | → CAUDRY AUTOMOBILES :
bd du 19 Mars 1962,
Concessionnaire Peugeot,
Tél. : 03.27.75.88.88 |
| → SONOVAC :
185 rue de St Quentin,
Concessionnaire CITROËN,
Tél. : 03.27.85.13.78 | → FORUM AUTOMOBILES :
154 rue de la République,
Concessionnaire
MAZDA - KIA - SSANGYONG,
Tél. : 03.27.76.12.00 |
| → D.G.A. :
route Nationale,
Concessionnaire TOYOTA,
Tél. : 03.27.85.35.39 | ⇒ GARAGE TIERCE :
route de Clary,
Agent RENAULT, Tél. :
03.27.85.27.94 |
| ⇒ GARAGE AUTO DESFOSSEZ :
107 rue de St Quentin,
Concessionnaire HYUNDAI -
LADA - FSO,
Tél. : 03.27.85.24.74 | ⇒ GARAGE HAESAERT :
route nationale,
Agent Fiat,
et Concessionnaire LDV,
Tél. : 03.27.85.32.32 |
| ⇒ GARAGE BOUTROUILLE :
65 rue Gambetta,
Concessionnaire FORD,
Tél. : 03.27.85.31.96 | |

Cette amicale a son siège à la Chambre de Commerce de Cambrai, et son secrétariat dans notre commune au :
107 rue de St Quentin
Tél. : 03.27.85.52.04 - Fax :
03.27.85.98.45.

Naissance d'un cercle de bridge à Caudry

A l'initiative de la Municipalité, un cercle de bridge va être créé à Caudry. Il sera affilié à la fédération française de bridge et permettra d'obtenir des points d'export lors des tournois qui auront lieu dans un premier temps chaque lundi à 14h15.

Ces réunions se tiendront au Centre Socio-Culturel, 24 rue de la République à Caudry. La première a eu lieu le lundi 21 septembre dernier.

Jeu de société en plein essor, le bridge passionne tous ceux qui l'ont approché. Il ne demande pas de qualités particulières et constitue pour les jeunes et moins jeunes un passe-temps passionnant et enrichissant. Sa



M. SOLEAU, Animateur du Cercle de Bridge

pratique en club est très peu onéreuse. Le cercle de Caudry accueille tous les joueurs quel que soit leur niveau et envisage d'organiser très rapide-

ment des séances de perfectionnement et des tournois pour débutants.

Ainsi, avec le bienveillant appui de Mr le Maire de Caudry, le Cercle de Bridge devrait bientôt constituer un élément supplémentaire dans l'ensemble déjà très dense des activités culturelles et de loisirs que compte notre cité.

Pour tous renseignements s'adresser à :

M^{me} Geneviève HAPPE
Tél. : 03.27.85.59.21
M. ou M^{me} Pierre BARTHELEMY
Tél. : 03.27.85.59.27

La Pétanque Caudrésienne

Le club possède pour la saison 98 15 licenciés et 10 bénévoles qui aident aux concours que la Pétanque Caudrésienne organise (2 concours de district où la licence est obligatoire).

Toutes les années paires, le club organise les jeux populaires, concours du 1er Mai et du 14 juillet.

Depuis 1997, un concours de pétanque (Challenge René DEQUAI-RE) est ouvert aux Caudrésiens et Caudrésiennes, ainsi qu'un concours pour les jeunes de 4 à 14 ans.

La Pétanque Caudrésienne participera également à la Fête d'Halloween. Pour tout renseignement s'adresser au Président.

A compter du 3 octobre, une permanence est ouverte tous les samedis de 10 h à 11 h au local du Bd Jean Jaurès.

Le bureau est composé de
Dominique RENARD, Président
Jean Maurice RENARD, Secrétaire
David RENARD, Trésorier



VIE PRATIQUE

Combien de temps faut-il conserver les papiers ?

Conserver ou jeter. En principe, quand toute contestation est devenue impossible, on peut jeter. Mais, ces délais sont variables d'un document à l'autre, alors prudence...

- 1 an : les factures de téléphone, de ramonage, les notes de frais et salaires des huissiers.
- 2 ans : Les factures d'eau, d'achats de marchandises, de primes d'assurances, les bordereaux des prestations de sécurité sociale et familiale, les contrats de crédit à la consommation et justificatifs de remboursement (deux ans après la fin du remboursement), les actes des médecins, pharmaciens, dentistes.
- 3 ans : les preuves de paiement des

impôts et taxes, le double de la déclaration des revenus, les quittances de la redevance TV, les justificatifs de paiement des cotisations de sécurité sociale et de retraite.

➤ 5 ans : les quittances de loyers et charges, les baux de location (cinq ans après le départ), les factures EDF/GDF, les justificatifs des pensions alimentaires, des cotisations Assedic, des intérêts d'emprunt, les avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance vie.

➤ 10 ans : les devis, contrats et factures de réparations et travaux, les relevés bancaires, les contrats et justifications de remboursement de crédit immobilier (10 ans après la dernière échéance).

➤ 30 ans : les factures des gros travaux ; les reconnaissances de dettes entre particuliers (le délai court après la fin du remboursement) ; les pièces justificatives de droits à pension alimentaire, à rente viagère ; pièces de banques ; les frais de séjour en hôpital et surtout :

➤ NE JAMAIS JETER : le livret de famille, le contrat de mariage, le jugement de divorce, les donations, le livret militaire, les certificats de travail, les bulletins de salaires, les allocations chômage, les titres des pensions civiles et militaires, les actes notariés, les dossiers médicaux.

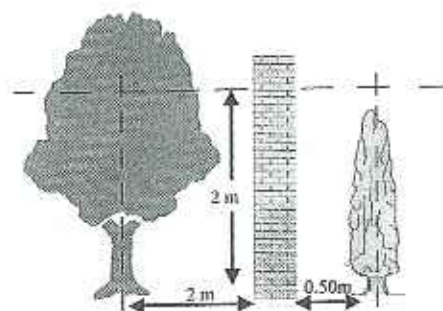
(Source : Quo Choisir)

Les distances à respecter en matière de plantation

Les obligations légales de distance :

Arbres, arbustes et arbrisseaux dépassant 2 mètres, doivent être plantés à plus de 2 mètres de la ligne de séparation des deux propriétés.

Les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être effectuées à une distance d'au moins 50 centimètres.



Toutes les espèces peuvent être plantées en espaliers de chaque côté du mur mitoyen, sans que l'on soit obligé d'observer une quelconque distance. Cependant, elles ne pourront dépasser la crête du mur.

N.B. : Si le mur n'est pas mitoyen, seul le propriétaire du mur pourra y appuyer ses espaliers.

Si votre voisin ne respecte pas ces distances légales, vous avez le droit d'exiger qu'il arrache ou qu'il réduise la hauteur des arbres plantés trop près du mur.

Les arbres mitoyens (plantés entre deux propriétés) peuvent être déracinés si l'un des propriétaires l'exige. Cependant certaines règles limitent ce droit d'arrachage :

- lorsque les plantations gênantes existent depuis plus de trente ans et que ni votre voisin, ni le précédent propriétaire ne s'y sont opposés ;
- si votre voisin détient un titre autorisant ces plantations ;
- si le sort des arbres n'a pas été réglé lors de la division du terrain.

Une entente amiable, avec votre voisin, est préférable avant d'engager une procédure devant le Tribunal d'Instance. Envoyez-lui un courrier recommandé avec accusé de réception. S'il refuse tout arrangement vous pourrez :

Pour un litige inférieur à 30 000 F : déposer un recours (sans avoir besoin d'un avocat) au Tribunal d'Instance. Votre voisin et vous serez convoqués devant le juge qui le mettra en demeure de couper ses arbres

Pour un litige supérieur à 30 000 F : La procédure est la même mais vous serez obligatoirement représenté par un avocat au Tribunal de Grande Instance.

Certains arbres appartiennent à des espèces protégées

Dans ce cas, il est interdit de les couper sauf s'ils risquent de tomber. Pour

connaître ces espèces, il faut contacter l'Office National des Forêts, 2 av. de Saint-Mandé 75012 PARIS Tél. : 01.40.19.58.00.

D'autres arbres font l'objet d'une protection locale. Pour les abattre, une autorisation est nécessaire sauf s'ils sont morts ou dangereux. La Mairie vous apportera les informations souhaitées.

Les branches et les racines

Si des branches débordent chez vous, vous pouvez obliger votre voisin à les couper mais ne pouvez en aucun cas le faire vous-même. S'il refuse, vous devrez saisir le Tribunal d'Instance pour qu'il ordonne l'élagage. Si ce sont des racines qui mordent sur votre terrain vous pouvez les couper ou les arracher sans consulter votre voisin.



EN BREF

A tous les supporters de l'Entente Sportive de Caudry

Suite à l'accession en Régional de l'équipe locale, le président du club a proposé de relancer le club de supporters de l'ESC. Ce club n'a pas été dissous mais était en sommeil la saison dernière. En le réactivant, il sera possible d'accompagner l'équipe fanion dans ses déplacements en championnat pour l'encourager.

Soyez nombreux à nous rejoindre.

Contactez-nous : CAFE DES SPORTS,

10 rue Léonce BAJART - 59540 CAUDRY.

Nous espérons recevoir le plus de réponses possible afin d'être nombreux à encourager les «Verts et Blancs». Nous vous remercions à l'avance, et allez l'ES Caudry.

Coupon Réponse :

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Décès d'anciens élus

André MAILLIEZ



M. André Mailliez, bien connu dans notre cité, s'est éteint le 9 août 98, à l'âge de 96 ans.

Il était né en 1902 dans la Somme. En 1927, il se marie et reprend l'affaire de dentelles de son épouse. Lors de la seconde Guerre Mondiale, il devient officier dans l'Armée de l'Air et participe à la Résistance. Quelques mois plus tard, il est l'un des responsables du réseau Kléber Centurie avec Mr Victor

Cordonnier, Mr Alfred Dasonville et Mr Lucien Janssoone. André Mailliez a eu un rôle déterminant lors de la libération.

De 1947 à 1958, il est adjoint aux travaux dans le Conseil Municipal de Mr Albert DHE-LIN. Pendant ses mandats furent réalisés la Salle des Fêtes, le Stade Nautique, ou encore des travaux conséquents (écoulements des eaux, macadam de la grand place).

Madeleine TASSART



Ancien conseiller municipal elle est décédée le 19 août 1998.

M^{me} TASSART fut l'une des premières femmes à siéger au Conseil Municipal dès 1972 et ce durant 2 mandats jusqu'au début des années 1980. Elle s'occupait des personnes âgées.

Durant la guerre, elle perdit son époux, Mr

MONTAGNE, prothésiste caudrésien qui fut tué en 1943 par les nazis et qui lui laissa un fils, Louis, lieutenant-colonel en retraite.

La Résistance reconnut la bravoure de M^{me} TASSART et lui décerna une citation. Quelques années plus tard elle se maria avec Marius TASSART.

Jean Alcide DOUAY



Jean-Alcide DOUAY est décédé le 12 juillet des suites d'une longue maladie.

Figure unanimement respectée et estimée, Jean-Alcide DOUAY appartient à cette lignée d'élus de terrain qui marquent leur passage d'une manière ineffaçable.

Né à Saint Vaast en Cambrésis le 14 mai 1925, il fit la plus grande partie de sa carrière

professionnelle à Usinor où il était électricien-agent de maîtrise.

Militant socialiste, il siégea au Conseil Municipal de Caudry de 1989 à 1995. Membre des commissions des Travaux et des Fêtes, il ne cessa d'agir pour le bien public dans le plus complet désintéressement.

Résultats de l'Enquête

Dans le cadre de la politique municipale d'amélioration du cadre de vie, la ville de Caudry a décidé de consulter une partie de la population par le biais d'une enquête. Les habitants des immeubles du quartier Maupassant ont été choisis.

Deux équipes en binôme, MM. COULON et LOUVET, emplois-jeunes à la Mairie et Mrs DOREMUS, GUEPIN, PLET et ROVIN du S.E.J., ont recueilli des données pendant les mois de mai et juin. Les thèmes traités étaient les suivants :

- le cadre de vie dans le quartier
- l'environnement et les espaces verts de la ville
- la base de loisirs
- l'animation culturelle

Cette étude a permis de préciser les attentes des habitants et de donner un avis sur les équipements créés ou en projet. Au total, 82 ménages ont dialo-

gué et répondu au questionnaire. Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de cette étude.

1- Vie dans le quartier Maupassant :

53 % des riverains estiment qu'il fait bon y vivre. Le bruit et l'insécurité sont les principales nuisances relevées. A ce sujet, un comité de quartier regroupant jeunes et adultes sera créé et permettra d'établir un dialogue entre tous les habitants du quartier, tendant à l'instauration d'une cohésion sociale.

82 % des habitants sont favorables à ce projet.

Leurs attentes, sur les équipements à réaliser, concornent des jeux pour enfants et des bancs. En réponse à cela, la Municipalité a implanté une aire de jeux pour enfants derrière l'immeuble Bois Thierry.

2- L'environnement et les espaces verts de la ville :

66% des habitants du quartier fréquentent les espaces verts de Caudry. Ils sont faciles d'accès (97%), bien entro-

tenus (88%), bien équipés (82%) et sûrs (66%). Caudry est perçue comme étant une ville verdoyante (90%).

3- la base de loisirs :

Située dans le quartier des abattoirs, 60 % l'ont déjà fréquentée. Les habitants sont favorables à la réalisation et à la mise en place d'un terrain de randonnée (92 %), de jeux pour enfants (91 %), d'un parcours de VTT (78 %) et de pédalos (71 %).

4- l'animation culturelle :

53 % des habitants du quartier se sont déjà rendus à une manifestation culturelle dans Caudry. Ils sont 95 % prêts à se rendre au futur complexe culturel (à l'étude actuellement).

Parmi les activités les plus souhaitées, le cinéma arrive en tête (83 % se prononcent pour sa réalisation)

Viennent ensuite, les spectacles (76 %), les concerts (75 %), les expositions (66 %) et la danse (58 %), le théâtre (51 %) et les reportages/conférences (44 %)



Henri SANDRAS
(prêt collection Patrick RAGUET)



Auguste BEAUVILLAIN
(prêt collection Patrick RAGUET)

Les Maires de Caudry

1	Théodore BRACQ	1801-1816
2	Auguste JULIEN	1816-1821
3	Louis PIETTRE	1821-1828
4	Jean-Baptiste BRACQ	1828-1830
5	Jacques GAUTHIER	1830-1841
6	Jean-Adolphe PRIOUX	1841-1845
7	Louis-Alphonse PIETTRE	1845-1847
8	Jean-Adolphe PRIOUX	1847-1858
9	Pierre-Joseph JACQUEMIN	1858-1866
10	François FONTAINE	1866-1884
11	Jean-Baptiste CARPENTIER	1884-1885
12	Edouard CARPENTIER	1885-1886
13	Henri TILMANT	1886-1892
14	Louis LÉDUC-BROUET	1892-1900
15	Eugène FIEVET	1900-1910
16	Henri SANDRAS	1910-1912
17	Ernest PLET	1912-1919
18	Auguste BEAUVILLAIN	1919-1942
19	Alexandre LEBEZ	1942-1944
20	Joseph LEMAIRE	1944-1945
21	Maurice LEFEBVRE	1945-1947
22	Albert DHELIN	1947-1965
23	Henri LEFEBVRE	1965-1983
24	Paul MOREAU	1983-1989
25	Jacques WARIN	1989-1995
26	Guy BRICOUT	1995



Eugène FIEVET (prêt collection Patrick RAGUET)

La Libération de Caudry : 3 Septembre 1944

La Libération ! On l'avait appelée si souvent de ses vœux ! On y croyait bien sûr, mais on avait attendu si longtemps déjà. Il avait fallu tant de patience, de résignation ; il y avait eu tant d'émotions qu'en définitive, cette époque rêvée, on ne savait trop si on y parviendrait.

Et pourtant, depuis le débarquement du 6 juin 1944, les Caudrésiens, comme tous les Français, étaient obsédés par la perspective de leur prochaine délivrance.

La population caudrésienne savait que les soldats allemands reculaient peu à peu et que, ville par ville, le territoire redevenait Français. On se rendait compte qu'ils parlaient par la



Les FFI

succession des convois qui, dès la fin du mois d'août, traversaient notre ville, harcelés par l'aviation alliée et par la Résistance locale qui s'efforçait de contribuer à la débâcle allemande alors qu'au même moment un Etat major allié s'était installé rue Curie.

Et puis, ce fut le 3 septembre.

Un bruit comme une marée montante s'intensifia dans le lointain. Plus de doute c'étaient les chenilles des chars de la 5ème division blindée américaine qui pénétraient enfin dans Caudry. Partout, ce fut la joie, les maisons ornées de drapeaux tricolores saluaient l'arrivée des Américains et l'action des FFI qui firent 234 prisonniers.

Malheureusement, plusieurs personnes devaient laisser leur vie

dans la bataille pour la Libération : le gendarme Augustin Delabre tué en service commandé le 1er septembre et Ginette Buirotte, jeune enfant de 15 ans, tuée par une mitrailleuse allemande le 2 septembre, le jour même où l'usine Méléys fut incendiée par l'occupant ; ce devait être son dernier méfait dans notre cité.

Document de M. FLAMENT concernant une circulaire pour l'élection du Conseil Municipal de 1883

Caudry n'a certes pas la notoriété historique de ses célèbres voisines Cambrai ou Le Cateau; néanmoins, la ville possède un long et riche passé qui reste un chantier à défricher.

C'est pourquoi, poursuivant l'œuvre des historiens du terroir tels Arthur Ringeval ou Léonce Bajart, «DIALOGUE» deviendra, à chaque numéro, un support privilégié de la préservation du passé, de la mise en scène des composantes de l'identité caudrésienne et essaiera ainsi de contribuer à la conservation d'un héritage commun.

CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY. — UNE SÉANCE EN 1883

ELECTEURS,

Voulez-vous voir clair l'hiver prochain? Voulez-vous qu'en compensation des charges dont nous ont gravés nos Ediles, il soit pris des mesures tout à la fois justes et énergiques, obligent la Compagnie d'éclairage à fournir du gaz qui ne gêne pas davantage la vue des ouvriers tullistes forcés de s'en servir 12 à 15 heures par jour, à certaines époques de l'année?

Voulez-vous couper court au rétrécissement de nos voies de communication et au système d'alignement consistant en courbes et angles, inauguré à Caudry en contradiction avec toutes les villes du monde qui font tous les sacrifices possibles pour avoir des rues larges et droites?

Voulez-vous que la question d'église ne devienne pas légendaire et qu'elle ne reste pas encore quatre ans sans solution, comme bien d'autres questions importantes, réclamées par l'opinion publique?

Etes-vous assez fatigués de patager dans la boue? Voulez-vous qu'un service de balayage soit régulièrement établi? Voulez-vous des rues propres et saines, qui ne fassent plus redouter aux étrangers de venir à Caudry, où leur présence est nécessaire pour le développement et la prospérité de notre industrie?

Voulez-vous que la police soit régulièrement faite, et que les gardes soient rétribués de façon à ne plus renouveler leur tournée des étonnes. Voulez-vous que les bords de béton et autres privilèges contre lesquels vous avez si souvent à réclamer disparaissent?

Voulez-vous une répartition équitable des impôts et des charges communales? Voulez-vous que le débitant et l'ouvrier boivent du vin aux mêmes conditions que les autres consommateurs? Voulez-vous qu'ils puissent en faire boire à leur famille et à leurs amis, sans être assujettis à un droit vexatoire qui dure depuis trop longtemps, au profit de quelques-uns qui ont l'air de leur céder du vin, à prix coûtant, pour se faire une popularité malsaine, tout en réalisant ainsi des bénéfices honteux au détriment de la masse des consommateurs les moins fortunés?

Si oui, ne vous contentez plus de critiquer! le moment d'agir est arrivé!!!

Donc, à l'urne, Electeurs! faisant abstraction de toute préférence individuelle pour ne vous occuper que du principe qui nous pousse à soutenir vos justes réclamations,

VOTEZ POUR LA LISTE DU PROGRES !!

Donnez à nos candidats une majorité imposante qui leur procure l'appui moral dont ils auront besoin pour accomplir la tâche ardue qu'ils se sont imposée.

LE CATEAU — EN CAMBRAI — GETTE CIRCULAIRE NE PEUT ETRE AFFICHEE

EN BREF

Les Jeux Intercommunautaires



Le Foyer de l'Enfance de Caudry, vient d'accueillir pour la 2^e année consécutive les jeux intercommunautaires de l'Est Cambrésis. Concourent Busigny, Montigny-en-C², Ligny-en-C², Caudry et une équipe constituée des membres du cirque présent pour l'occasion. De nombreux jeux sportifs et intellectuels furent organisés pour départager les équipes. A 19h30, la remise des trophées a récompensé les nombreux participants. 1^{er} Ligny 57 points, 2^e Caudry 49 points, 3^e Cirque 33 points, 4^e Montigny-en-C² 30 points, et 5^e Busigny.



SITUATION DE LA DECHETTERIE EN 1997

Moyenne sur une semaine en m³ Période de Juin-Juillet-Août

Encombrants:	100m ³	(4 bennes)
Végétaux:	50m ³	(2 bennes)
Pelouse:	3m ³	
Ferraille:	25m ³	(1 benne)
Cartons:	15m ³	
Gravats:	35m ³	(5 bennes)
Pneus:	12m ³	par trimestre
Huile:	1200 litres	par mois
Verre:	1 Conteneur	par mois

Pour obtenir une carte d'accès à la déchetterie, il vous suffit d'être Caudrésien, de vous munir d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et vous y présenter.

En une fois on peut déposer 1 m³ par jour avec un quota de 8 m³ par an. Au delà le m³ sera facturé.

Depuis le 1^{er} juillet, les personnes abandonnant une batterie dans la nature sont passibles d'une amende de 3000 F.

Tout point de vente doit accepter de récupérer les batteries usagées. Lors de l'achat d'une batterie neuve, on pourra vous réclamer l'ancienne.



Moyenne des passages vendredi-samedi-dimanche Période de Juin-Juillet-Août : 60 par jour

Les personnes détenant une carte sont passées 21.000 fois

Nombre de cartes d'accès délivrées : 1340

HORAIRES D'OUVERTURE:

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9H30-14H	10H30-15H	9H30-14H	9H30-14H	9H30-14H	9H30-14H	9H30-12H30
12H30-17H	12H30-17H	12H30-17H	12H30-17H	12H30-17H	12H30-17H	

42 militaires prennent le car entre Solesmes, Quiévy, Caudry et les abords de Cambrai pour se rendre à la BA 103. Depuis le 1^{er} septembre, un bus pour les militaires qui travaillent à la Base, dessert Caudry qui est le point de départ de la ligne.

Du nouveau à La Poste

Soucieuse de répondre aux attentes de ses clients, La Poste de Caudry va se doter d'un distributeur de billets avant la fin d'année.

Pendant la durée des travaux, entre la mi-octobre et la fin novembre, les plages horaires d'ouvertures resteront les mêmes. C'est à dire du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 12h.

Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments engendrés durant cette période.

Le chef d'établissement
Alain TONDEUR

Permanence des impôts au Centre socio-culturel

M^{me} MILLET, Chef de Section Centre des impôts de Cambrai Sud, assurera une permanence les jeudis 22 octobre, 5 et 19 novembre et 3 et 17 décembre prochains.

Don du Sang

La collecte de sang du 10 août dernier a permis de récolter 181 dons. La venue de 24 nouveaux donneurs a été enregistrée. Au total, 392 dons ont été recueillis durant les mois de juillet et août. Un grand merci aux volontaires qui ont permis de satisfaire les demandes importantes de produits sanguins durant cette période.



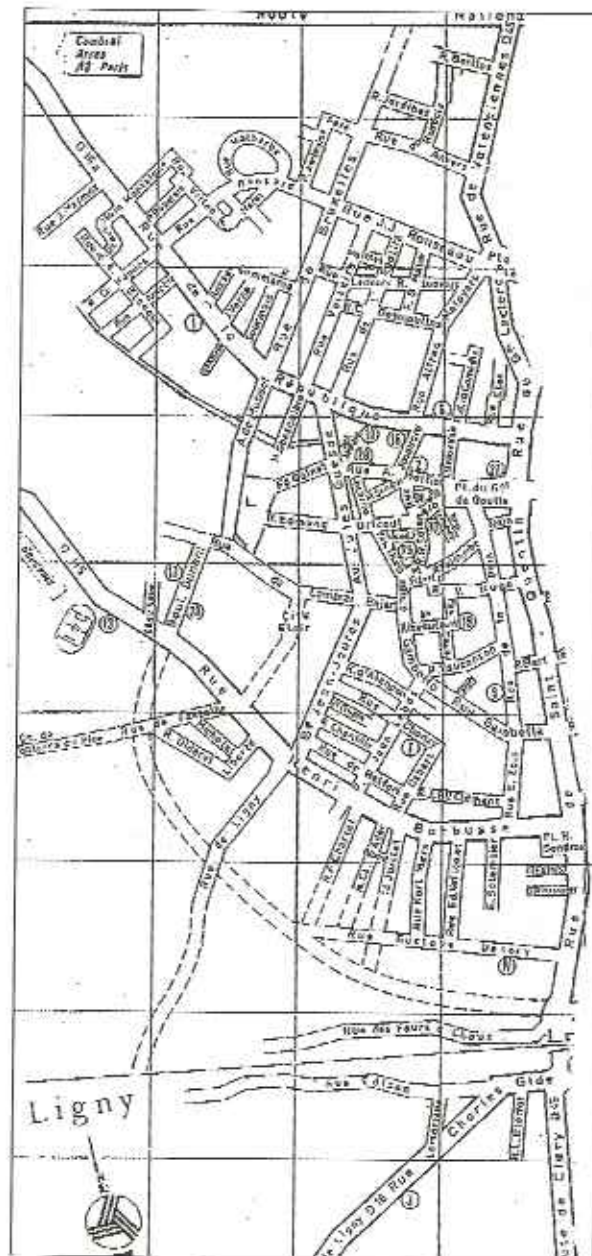
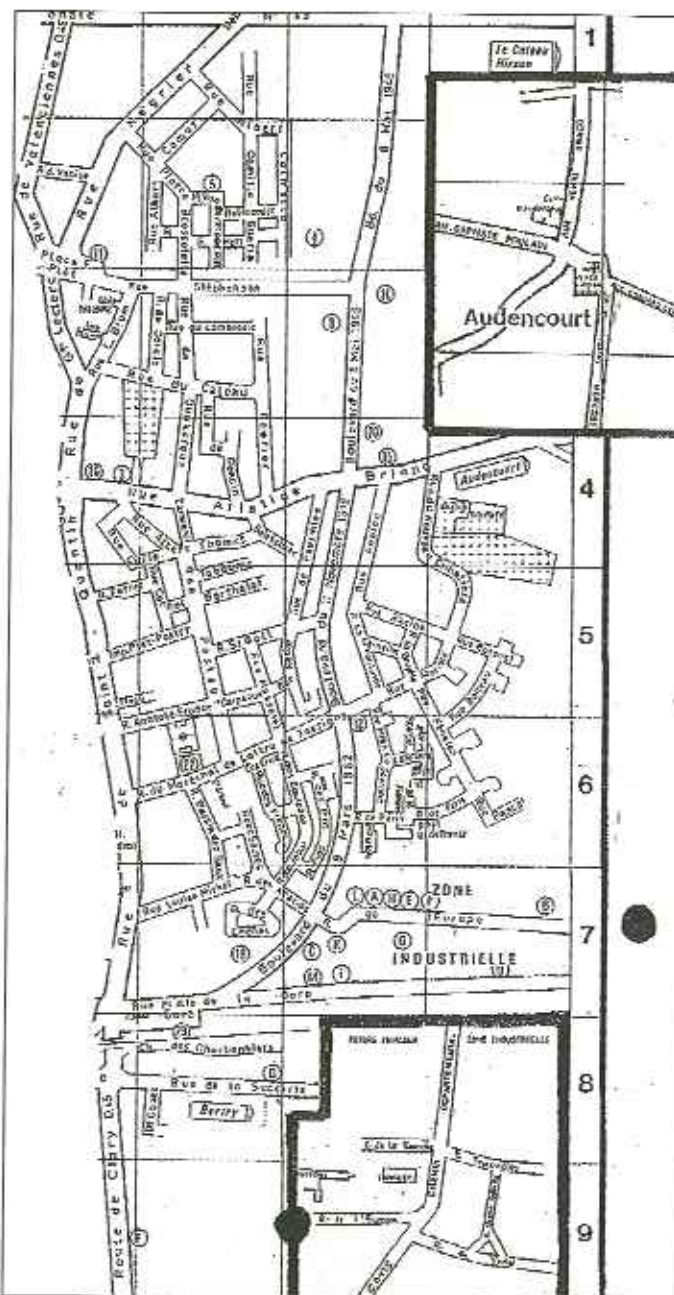
Une Nouvelle Infirmière

Mademoiselle Anne-Cécile SAUVET, infirmière diplômée d'Etat, s'est installée au 12 rue de Dunkerque à Caudry, depuis le 1^{er} septembre. Tél. : 03.27.76.09.90.

Modification des dates de passage de la collecte des ordures ménagères à compter du 21 Septembre

Les lundis et jeudis : secteur 1 qui se situe à l'Est des rues de St Quentin, Mal Leclerc et Valenciennes incluses

Les mardis et vendredis : secteur 2 pour les autres



Avis de Recherche

► M. Grigori BAS, résidant en Ukraine, désire obtenir confirmation de son séjour et de son emploi en France pendant la Seconde Guerre Mondiale. Selon les indications fournies, il aurait travaillé dans les mines à Valenciennes de juin 1942 à mai 1944. Devant être transféré en Allemagne, il se serait enfui à Caudry, où il aurait résidé jusqu'en mai 1945.

Le Service International de Recherches souhaite obtenir des informations sur cette personne.

Si vous êtes susceptible de nous fournir des renseigne-

ments le concernant, écrivez-nous :
Service Communication, Mairie de Caudry.

► M. Patrick FONTAINE souhaiterait avoir des contacts pour des recherches généalogiques sur Caudry et sa région avec les familles : FONTAINE, DUCORNET, LEPINE, LEBRUN, SANDRAS, WASSON, BRICOUT, HUSSON et DENIMAL.

Votre nom de famille fait partie de la liste ci-dessus et vous êtes intéressé, contactez M. Patrick FONTAINE, 13 rue de la gare - 31820 PIBRAC



Le Culte Antoiniste de Caudry fait peau neuve

A la suite de travaux importants, exécutés par des entreprises locales, M. et M^{me} MOUSIN, officiants du culte seront heureux de vous accueillir le dimanche et les quatre premiers jours de la semaine à 10h et 19h au 13 rue de Denain, T.: 03.27.85.57.19.

Religion partie de Belgique en 1910 et fondée par Louis ANTOINE le Guérisseur, mincur de fond, basée sur l'enseignement de Jésus CHRIST, le culte n'est pas une secte ; il est légalement déclaré aux autorités.

Il y a partout des peines, des maladies, des contrariétés, et chacun peut y venir demander sa guérison ou une aide morale. Le culte ANTOINISTE est une oeuvre morale basée sur la foi, le désintéressement, et le respect de toutes les croyances.

Trente-deux TEMPLES ANTOINISTE existent en France, celui de CAUDRY est implanté depuis 1922.

Les Noces d'Or de Mr Paul MOREAU

Au printemps dernier, en présence de nombreux élus, M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord a eu le plaisir de célébrer les cinquante ans de mariage de M. Paul MOREAU et de son épouse Léa.

En effet c'est le 27 mars 1948, que M. Albert DHELIN, alors 1^{er} magistrat de notre cité, a uni par les liens du mariage M. Paul MOREAU et M^{me} Léa PATOUT.

Devant une assistance composée de la famille, des amis et des membres du Lion's Club, le Maire a rappelé le brillant parcours professionnel de M. Paul MOREAU à la Poste où il termina Inspecteur Central. Parallèlement il fut aussi



Conseiller Municipal à Haucourt mais surtout Maire de Caudry, Député et Conseiller Régional.

Durant son mandat, de grandes réalisations telles que la Bibliothèque, l'Îlot Faidherbe, la transformation de la Maison de Retraite Léonce Bajart et la Construction du pavillon Mélayers furent édifiées.

M^{me} Léa MOREAU fit sa carrière dans l'éducation nationale. Elle débuta comme enseignante au Lycée Paul DUEZ puis professa à l'école d'Haucourt. Elle rejoignit Caudry et l'école Jules FERRY pour y prendre le poste de directrice. Elle fut élevée au grade d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.



Concours de pêche

Le 1^{er} week-end de septembre, l'amicale du personnel municipal dont M. Jean BAJODEK est Président, a organisé un concours de pêche à l'Étang St-Crépin. Pour ce faire d'importants moyens ont été mis en place : barrières, chapiteaux,...

85 pêcheurs (manifestation ouverte à tous) se sont ainsi affrontés malgré un temps quelque peu déplorable qui n'a pas rebuté les spectateurs venus nombreux.

Dans l'assistance, on pouvait apercevoir MM VERMEIL et DISDIER, membres du Conseil Municipal.

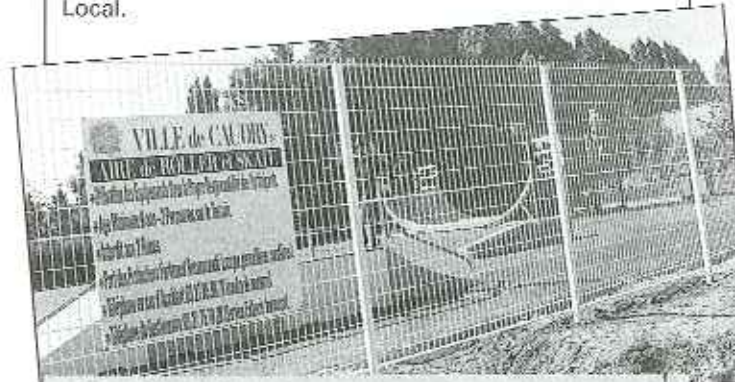
De généreux donateurs, commerçants, industriels et particuliers caudrésiens ont offert 12000 F de lots.

M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord s'est fait une joie de remettre coupes et prix aux vainqueurs.



«Le Skate-Park»

L'emplacement qu'occupait jadis la salle Léo Lagrange est désormais recyclé en piste de skate-board et rollers. Cette reconversion bénéficie d'une aide du Lion's Club Local.



«Festirock»



Remise du chèque au Président de la Croix Rouge

Nicolas MONTANES, Jean-Philippe NOUREUX et Pascal LORRIAN, organisateurs du «Festirock» du 11 juillet à la Salle des Fêtes ont remis à M. Michel SENEZ, Président de la Croix Rouge et Adjoint à l'aide sociale, un chèque de 3500 F.

L'objectif de ce concert qui a attiré 250 adeptes, était de contribuer aux oeuvres sociales de la cité de la Dentelle. Ces jeunes ne souhaitent pas en rester là, puisqu'ils envisagent de créer une association visant à la promotion de groupes de rock.

En principe, «Festirock», sera renouvelé et nous leur souhaitons bonne chance !



CAUDRY GYM PLUS



ECOLE DE DANSE

«Les Joutes Nautiques»



Les joueurs d'Ors

Le 26 juillet dernier à la base intercommunale de loisirs du Val de Riot à Caudry se sont déroulées les premières joutes nautiques. Le public et le soleil étaient au rendez-vous de cette journée idyllique. Les spectateurs ont pu admirer les joueurs d'Ors, spécialistes de cette discipline.

En tout, pas moins de 40 joueurs se sont affrontés dans une ambiance on ne saurait plus fair-play, en présence de MM BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord, BOURY, 1^{er} Adjoint au Maire, RIQUET, Adjoint à la Jeunesse et au Personnel, MORFIN et POULET, Conseillers Municipaux.



Résultats :

Poussin 1	Lionel BAILLON
Cadet 1	Romain MOREAU
Junior 1	Gregory NETTE
Senior 1	Bruno BAILLON

Le Carnaval d'Été

Cette année, le Carnaval fut différent des éditions précédentes. En effet, le parcours était quelque peu changé. Trois points de départ étaient fixés et un grand rassemblement des sociétés eut lieu sur la place de Gaulle.

Au total, 29 sociétés ont participé, 17 d'entre elles étant caudrésiennes. Le cortège fit la joie du public jusque 20h30.



Halloween 1998

L'Office de Tourisme* de Caudry, sous la présidence de M^{me} Anne-Sophie MERY, s'est réuni le lundi 7 septembre 98, au Fimotel, pour discuter, pour la 3^e fois consécutive, du projet Halloween 98, qu'il a décidé de mettre en place pour les 30 et 31 octobre.

Il faut savoir que les enfants ont un rôle très important au niveau de cette manifestation. Nous avons décidé de les accueillir à l'Office de Tourisme* pour leur inscription (moyennant 10 F) afin de pouvoir évaluer nos besoins en matériel et en personnes bénévoles qui se proposent régulièrement pour nous aider !

Il faut réussir dans notre nouvelle perspective et faire d'Halloween une fête sensationnelle !



Si vous avez un meublé ou un appartement à louer, vous pouvez déposer vos coordonnées à l'Office de Tourisme* de Caudry. En effet, nombreuses sont les demandes de logement sur Caudry et nous aimerions pouvoir donner satisfaction aux nouveaux arrivants et faire en sorte qu'ils se plaisent dans notre commune.

ERRATUM : Dans le dernier «DIALOGUE», une erreur s'est malencontreusement glissée dans l'agenda au sujet d'Edith PIAF. Cela fait déjà 35 ans et non 30 qu'elle nous a quittés.



Un mois, trois livres

LE MIRACLE

de Michèle BALEMBOIS-BEAUCHEMIN
Suspense, humour, traditions locales.
Prix du récit de la Renaissance Française Nord-Pas-de-Calais 1998.

MONSEIGNEUR

de Paule LEFEBVRE

c'est le roman d'un homme, un pilote de chasse, que sa mission exaltait, et que le retour au quotidien a totalement déstabilisé.

En vente à la bibliothèque municipale, à l'Office de Tourisme* et à la Maison de la Presse.

MAXELLENDÉ DE CAUDRY

de Patrick MERICK et René BAZAIN.

Bande dessinée retraçant la vie de Sto Maxellende

En vente à la bibliothèque municipale, à l'Office de Tourisme* et à la Maison de la Presse, au profit des oeuvres sociales de la Ville.

AGENDA

Vendredi 16 octobre 1998 à 20h30 - Salle des Fêtes
Cinéma - ARMAGUEDON

Entrée Adulte : 27 F - Moins de 16 ans : 22 F

Samedi 17 et dimanche 18 octobre 1998 - Bibliothèque
Salon des auteurs locaux du Cambrésis

Entrée Gratuite

Du 19 au 25 octobre 1998

Semaine Bleue sur le thème de la Mémoire

(Nombreuses animations) - Renseignements au Foyer Schweitzer - Tél. : 03.27.85.28.93.

Lundi 2 novembre - Salle des Fêtes

Folklore Biélorusse avec les enfants de la troupe RADOST - «Une main tendue vers Tchernobyl»

Mardi 3 novembre à 20h15 - Salle des Fêtes

Conférence Reportage - Le Yémen - Entrée 35 F

Du samedi 24 octobre au vendredi 13 novembre 1998

Grenier Bibliothèque - **Expo Photos de Mr FAUVIAU**
Nostalgie du Rail - Entrée Gratuite

Samedi 7 novembre à 20h30 - Eglise de Marez

Dans le cadre des Réseaux Culturels
Orchestre Amadeus - Plus de 30 musiciens
Entrée 30 F

Dimanche 15 novembre à 17h - Salle des Fêtes

(ATTENTION, changement de date)
Concert d'Automne, dirigé par André DUFOR
Entrée Gratuite

Du 8 au 15 novembre - Espace Mèlayers

Salon d'Automne - Entrée Gratuite

Vendredi 13 novembre 1998 à 20h30 - Salle des Fêtes

Cinéma - GODZILLA

Entrée Adulte : 27 F - Moins de 16 ans : 22 F

Mardi 24 novembre à 20h15 - Salle des Fêtes

Conférence Reportage - Le Laos - Entrée 35 F

Dimanche 29 novembre 1998 - Salle des Fêtes

Théâtre : Le canard à l'orange
avec Evelyne Leclercq et Michel Jeффrault

Places à 60, 80 ou 100 F (Plein tarif) ou 60 et 40 F (Tarif réduit) - (en vente dès mi-octobre à l'OT*)
2 heures de détente de bonne humeur et de rire.

Vendredi 4 décembre 1998 à 20h30 - Salle des Fêtes

Cinéma - Il faut sauver le soldat RYAN

Entrée Adulte : 27 F - Moins de 16 ans : 22 F

Dimanche 6 décembre - Bibliothèque

Expo - Théâtre - Conférence - Thème : Les Droits de l'Homme

Mardi 8 décembre 1998 à 20h - Salle des Fêtes

T'as le bonjour de l'univers
spectacle tout public et enfants de 5 à 10 ans
Tarifs : Adulte : 30 F/ Enfant : 10 F

Mercredi 16 décembre 1998 à 20h30 - Salle des Fêtes

Cinéma - POUCELINA (dessin animé)
Entrée Adulte : 27 F - Moins de 16 ans : 22 F

Nos joies

6 juin 1998 Jenny
9 juin 1998 Maéva
12 juin 1998 Lisa
16 juin 1998 Marinn
17 juin 1998 Hippolyte
19 juin 1998 Léna
20 juin 1998 Benjamin
23 juin 1998 Olivier
24 juin 1998 Rémi
1 juillet 1998 Aurélie
5 juillet 1998 Anthony
7 juillet 1998 Romane
11 juillet 1998 Joachim
17 juillet 1998 Vincent
18 juillet 1998 Manon
21 juillet 1998 Océane
24 juillet 1998 Natacha
25 juillet 1998 Mégane
26 juillet 1998 Dylan
29 juillet 1998 Yakçin
30 juillet 1998 Bryan
7 août 1998 Jonathan
25 août 1998 Maxence
30 août 1998 Camille
31 août 1998 Peter

PLEZ
MACIKIT
VILETTE
MALOT
MACIKIT
RICIEZ
MASSET
LECLERCQ
HERBIN
MACHU
MIRANCE
PICHART
LJQUET
IXBOIS
HIBODX
VERNET
MJBEL
MAILLARD
KLUS
IRI
DEBAIL
DELIAYE
THÉRON
LEPROHON
BOCHMULLER

Naissances

8 juin 1998
11 juin 1998
15 juin 1998
17 juin 1998
19 juin 1998
20 juin 1998
22 juin 1998
24 juin 1998
1 juillet 1998
2 juillet 1998
7 juillet 1998
10 juillet 1998
13 juillet 1998
17 juillet 1998
19 juillet 1998
23 juillet 1998
24 juillet 1998
25 juillet 1998
28 juillet 1998
30 juillet 1998
4 août 1998
13 août 1998
26 août 1998
30 août 1998
9 septembre 1998

Chloé
Ophélie
Matthieu
Timothée
Valentin
Steven
Corentin
Simon
Cécile
Rémy
Océane
Emma
Elisa
Coralie
Steven
Manon
Thibault
Valentin
Céline
Kévin
Camille
Margaux
Manuela
Margaux
Amélie
MACHU
DENHEZ
DUBREUCQ
MACHUT
BADOI
DEFOSSET
MOREAU
BIGAND
DERBECQ
LEQUINI
ALVES
GRASSART
CASTRO
PREUX
GABRI
LESAGE
PILICHARD
RAMETTE
VAINGUEUR
COURDENT
MILLION
DURAK
BATOT
PLUCHARD
WANECCQII

Mariages

27/06/98 Jean-Claude DRANCOURT
27/06/98 Emmanuel HOURIEZ
27/06/98 David POUILLAIN
04/07/98 Laurent GRIERE
04/07/98 Philippe LIGNANI
04/07/98 Pascal MELLY
11/07/98 Frédéric BLANCHARD
11/07/98 Dominique MACIKI
18/07/98 Frédéric CARON
18/07/98 Jean-Luc COVIN
18/07/98 Pierre SYDOW
25/07/98 Bruno CARDON

Monique LERICHE
Cécile FOUQUART
Delphine HERNARD
Marie-Reine QUIENNESSON
Christèle BOSNJAKOVIC
Stéphanie CAMPIN
Pascale RENAIX
Fabienne LEMAIRE
Nathalie DENOYELLE
Maryse GRASSART
Chantal BAUDOIX
Edith FOSTIER

25/07/98 Roland LEJOUX
01/08/98 Pascal SWITTLICKI
22/08/98 Stéphane BOUTILLIER
22/08/98 Romaric MAGNAN
22/08/98 Frédéric WANESSE
29/08/98 Benoît DUCORNET
29/08/98 Jérôme WATOTIENNI
05/09/98 Olivier BÉLOT
05/09/98 Manuel DILLANDRE
12/09/98 Benoît BAYET
12/09/98 Daniel CLAISSE

Myriam DANVACH
Séverine LEFFEVRE
Gaétane SORLIN
Séverine POBERIJKO
Chantal HERBIN
Nathalie BECQUIGNY
Virginie DELORBAJOU
Lydie URBAN
Marie DAVOINE
Véronique VERIN
Stéphanie DELIAYE

Nos peines

30 juin 1998 André GUILHE 85 ans
23 juin 1998 Fernand SOUFFLET 78 ans
26 juin 1998 Louis DORIGNEUX 85 ans
26 juin 1998 Alain FURNE 55 ans
28 juin 1998 Patrice OBLIN 46 ans
4 juillet 1998 Clotilde LESTOQUIOY ép HERIN 87 ans
6 juillet 1998 Raymond COCIBLET 81 ans
6 juillet 1998 Alexandre LILIEQUE 50 ans
7 juillet 1998 Eugène MOITY 70 ans
9 juillet 1998 Simone GELLE (Vve MAIRESSÉ) 90 ans
11 juillet 1998 Yvette NANSPIRET Vve ZIZLIN 83 ans
12 juillet 1998 Jean Alcide DOCIAY 73 ans
12 juillet 1998 Nicole LEJOUX ép LECLERCQ 61 ans
16 juillet 1998 Daniel MARQUAILLÉ 58 ans
17 juillet 1998 Alexandre LEFORT 70 ans
20 juillet 1998 Lucienne POUILLAIN ép LOR 83 ans
23 juillet 1998 Marie LASSEMIN Vve DUCORNET 92 ans
23 juillet 1998 Marie Madeleine MATHIEU Vve PLACE 96 ans
24 juillet 1998 Georgette RIGOI Vve MAILLET 86 ans
25 juillet 1998 Jean-Jacques CROMBEZ 97 ans

Décès

7 août 1998 Sophie MONIEZ Vve LABARY 68 ans
9 août 1998 André MAILLET 96 ans
10 août 1998 Fernande DERNONCOURT ép RENAUX 71 ans
11 août 1998 Léon MAILLET 88 ans
14 août 1998 Florentine BRUNIAUX 78 ans
14 août 1998 Paul CLAISSE 86 ans
15 août 1998 Ali MARZOUC 44 ans
19 août 1998 Madeleine BIENCOURT Vve TASSART 91 ans
23 août 1998 Henri DARRAS 70 ans
23 août 1998 Marguerite LÉMAIRE 90 ans
25 août 1998 Romain FERAUX 10 ans
28 août 1998 Emile LOZE 71 ans
29 août 1998 Alfréda DENAIN ép BONIFACE 73 ans
31 août 1998 Cyprien FONTAINE 94 ans
31 août 1998 Gaston LÉMAIRE 76 ans
1 sept. 1998 Régina LENGRIAND Vve CLAISSE 78 ans
7 sept. 1998 Germaine CARPENTIER Vve GODICAUX 89 ans
12 sept. 1998 Simone DELOIFRE Vve BRICOUT-BASQUIN 87 ans



PISTE DE ROLLERS



L'ÉCOLE JULES FERRY EN TRAVAUX



C. BRICOUT - G. BRICOUT
J.-P. MAILLIARD - J.-P. BONDoux

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU LYCÉE H.O.E. ONT DÉMARRÉ.



CONSTRUCTION
D'UN NOUVEAU BATIMENT
POUR LA SICOS

